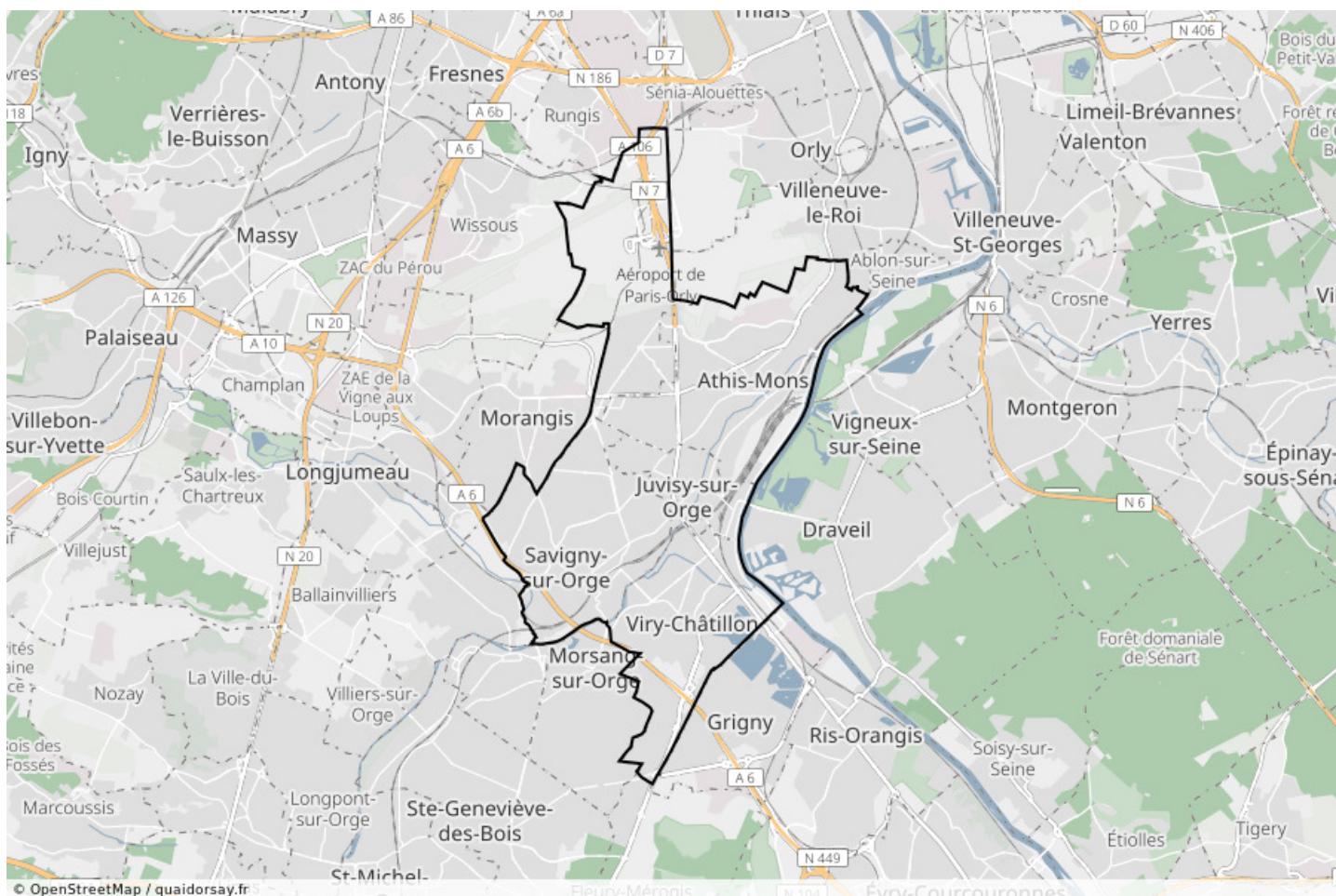


Essonne - 7ème circonscription

N°9 | DONNÉES MISES À JOUR EN MAI 2025



Proposé par :

CELLULE LEXIMPACT

DE LA DIRECTION DU CONTRÔLE ET DE L'ÉVALUATION



INTRODUCTION

Les données publiques et ouvertes (opendata) sont de plus en plus nombreuses et riches.

DataCirco a pour objectif de présenter au plus près de l'échelle de chaque circonscription législative, des informations issues de ces données.

En effet, les statistiques et agrégats suivent habituellement les découpages administratifs ou statistiques qui ne correspondent pas aux découpages électoraux.

Certains chiffres dans ce document sont donc recalculés lorsque c'est possible selon les limites géographiques des circonscriptions et éventuellement contextualisés par leur équivalent au niveau départemental et/ou national. Dans le cas où les données ne sont disponibles qu'à l'échelle communale et que la circonscription ne suit pas les limites des communes, c'est la valeur des communes entières qui est prise en compte.

Avertissement

Les données utilisées pour produire automatiquement ce document correspondent à une situation à date. Certains jeux de données ne sont remis à jour ou publiés qu'avec un décalage temporel important et ne correspondent donc pas à la situation à ce jour, mais à la dernière situation connue et publiée. Le millésime des données utilisées est donc indiqué dans un but de transparence sur la fraîcheur des données utilisées.

Il faut donc prendre avec un certain recul les éléments chiffrés, qui sont à considérer avant tout comme des indicateurs et permettent de mieux appréhender les ordres de grandeur.

Un document évolutif

Nous sommes à l'écoute de vos retours pour améliorer ce document, prioriser l'ajout de nouveaux éléments et répondre à vos questions. Pour nous écrire : leximpact@assemblee-nationale.fr.

TABLE DES MATIÈRES

1	Population	4
1.1	Répartition de la population par tranches d'âge	4
1.2	Évolution de la population	5
1.3	Densité de population	6
1.4	Typologie des ménages/foyers fiscaux	7
1.5	Sources annexes	8
2	Parités des Élus	9
2.1	Parités des Élus dans le département	9
3	Économie	10
3.1	Établissements	10
3.2	Créations / radiations d'entreprises	13
3.3	Emplois salariés du secteur privé	17
3.4	Répartition géographique des emplois créés ou détruits	20
4	Revenus	21
4.1	Niveau de vie et revenu	21
4.2	Décomposition du revenu	23
4.3	Taux de pauvreté par tranche d'âge	24
4.4	Déciles de revenu	25
5	Logement	26
5.1	Caractéristiques immobilières de la circonscription	26
5.2	Répartition des logements collectifs et individuels	28
5.3	Répartition des propriétaires et locataires	29
5.4	Performance énergétique de l'habitat	30
5.5	Autres indicateurs liés aux logements	34
6	Santé	35
6.1	Établissements et équipement de santé	35
6.2	Professionnels de santé	37
6.3	Proximité aux services d'urgence	39
7	Éducation	40
7.1	Effectif des établissements	40
7.2	Indice de position sociale	42
7.3	Liste de tous les établissements	44
8	Environnement	45
8.1	Occupation des sols et paysages	45
8.2	Sites pollués	49

CHAPITRE 1 | Population

Ce chapitre décrit la démographie de la circonscription. Il s'appuie essentiellement sur les données carroyées de 2015 publiées par l'Insee qui fournissent des statistiques sur la population et les ménages sur une maille de 200m de côté à partir des données des déclarations fiscales.

Attention

Certaines données sont basées sur des données fiscales par foyer alors que d'autres proviennent du recensement de la population.

1.1 Répartition de la population par tranches d'âge

Tranches d'âge	Nb. de personnes	%	P inf. ¹	P sup. ²	Δ Département (% département)	Δ National (% national)
0 à 5 ans	11 517	8,8 %		95,3 %	+ 0,8 pt (8,0 %)	+ 2,3 pt (6,5 %)
6 à 10 ans	9 312	7,1 %	15,9 %	86,5 %	+ 0,1 pt (7,0 %)	+ 1,0 pt (6,1 %)
11 à 17 ans	11 583	8,8 %	24,8 %	79,4 %	- 0,6 pt (9,5 %)	+ 0,1 pt (8,7 %)
18 à 24 ans	10 857	8,3 %	33,0 %	70,5 %	- 0,5 pt (8,8 %)	+ 0,2 pt (8,1 %)
25 à 39 ans	28 182	21,5 %	54,6 %	62,3 %	+ 1,8 pt (19,7 %)	+ 3,6 pt (18,0 %)
40 à 54 ans	25 797	19,7 %	74,3 %	40,7 %	- 0,4 pt (20,1 %)	+ 0,3 pt (19,4 %)
55 à 64 ans	14 291	10,9 %	85,2 %	21,0 %	- 0,6 pt (11,6 %)	- 1,8 pt (12,7 %)
65 à 79 ans	13 238	10,1 %	95,3 %	10,1 %	- 0,8 pt (10,9 %)	- 4,3 pt (14,4 %)
80 ans et plus	6 153	4,7 %	100,0 %		+ 0,2 pt (4,5 %)	- 1,4 pt (6,1 %)
TOTAL	130 930					

1. P inf. = cumul de la tranche et des tranches inférieures

2. P sup. = cumul de la tranche et des tranches supérieures

Source : Insee - Recensement de la population - Base infracommunale (IRIS) - 2021

NOTE DE LECTURE

Dans la circonscription, on compte 10 857 personnes dont l'âge est compris entre 18 et 24 ans. Elles représentent 8,3 % de la population totale de la circonscription. 33,0 % de la population de la circonscription a 24 ans ou moins, et 70,5 % de la population de la circonscription a 18 ans ou plus.

La population dont l'âge est compris entre 18 et 24 ans représente 8,8 % de la population du département et 8,1 % de la population française.

La proportion de 8,3 % de cette tranche d'âge est inférieure de 0,5 point à la proportion calculée à l'échelle départementale et supérieure de 0,2 point à celle calculée à l'échelle nationale.

1.2 Évolution de la population

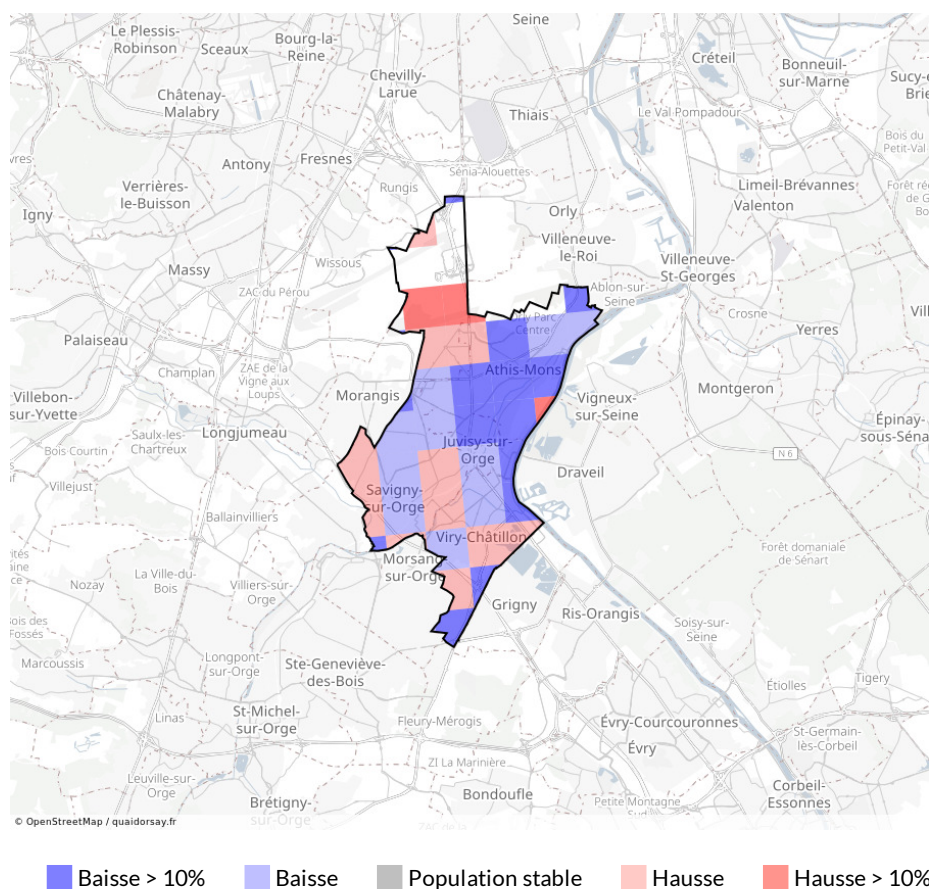
Selon le recensement de l'Insee, le nombre d'habitants de la circonscription était de 121 266 en 2013 et de 130 930 en 2021, soit une augmentation de 8,0 %.

Tranches d'âge	2010	2015	2021	Évolution 2010 à 2021
	Nb. de personnes			
0 à 5 ans	10 890	11 780	11 517	+ 5,8 %
6 à 10 ans	7 985	9 121	9 312	+ 16,6 %
11 à 17 ans	10 543	11 297	11 583	+ 9,9 %
18 à 64 ans	77 016	75 714	79 127	+ 2,7 %
65 ans et plus	16 799	18 382	19 391	+ 15,4 %
TOTAL	123 232	129 192	130 930	+ 6,2 %

©Source : Insee 2010 - 2021

NOTE DE LECTURE

Les personnes âgées de 11 à 17 ans étaient dans la circonscription au nombre de 10 543 en 2010, et au nombre de 11 583 en 2021, ce qui représente une augmentation de 9,9 %.



Les zones laissées blanches sont sans population.

Source : Insee - Données carroyées à 1km - 2010

1.3 Densité de population

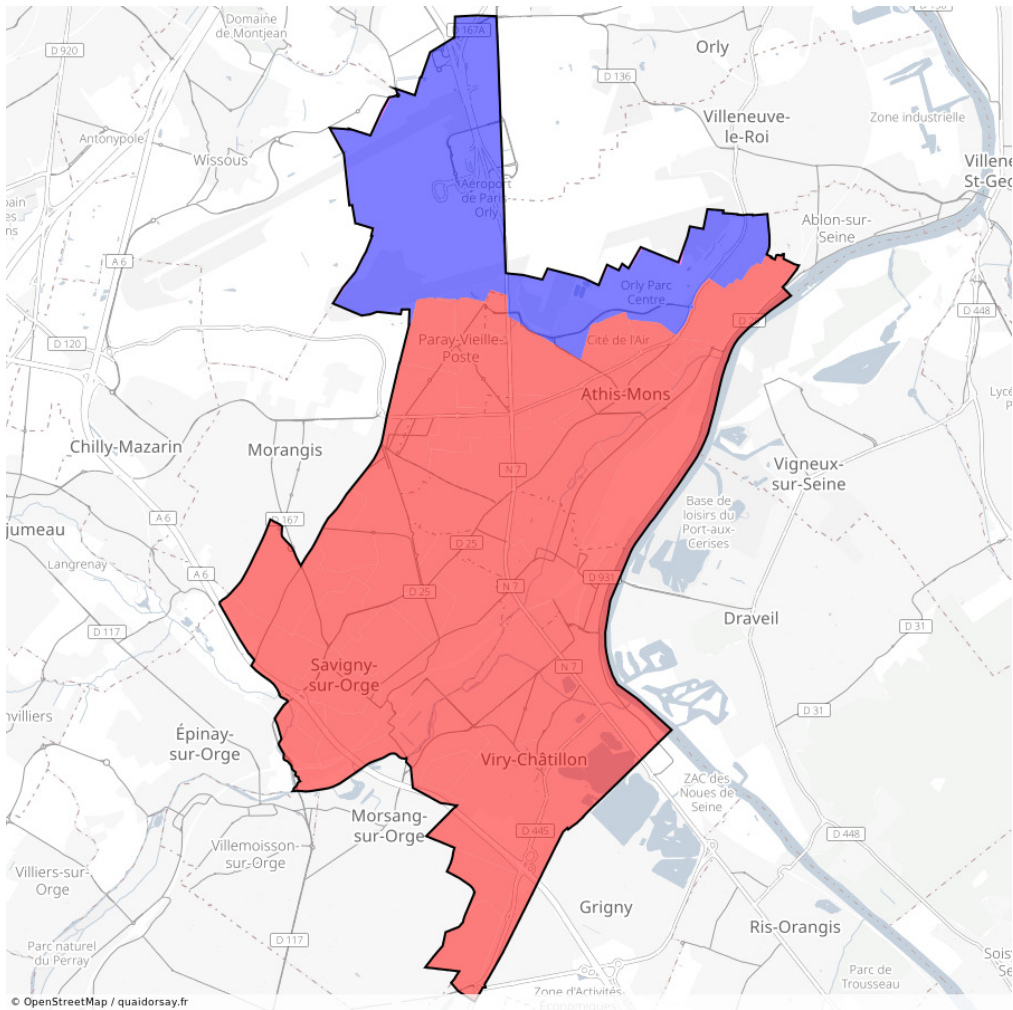
Sur la circonscription, d'une superficie de **30 km2**, la densité moyenne de la population est de **4 353,18 habitants/km2**. Elle est de 119,89 habitants/km2 pour la France entière, hors Guyane.

Densité		Nombre d'habitants 2018	Nombre d'habitants 2020	Proportion 2020
	très peu dense (moins de 25 hab./km2)	0	0	0,0 %
	peu dense (25 à 300 hab./km2)	71	515	0,4 %
	densité intermédiaire (300 à 1500 hab./km2)	54	52	0,0 %
	densément peuplé (plus de 1500 hab./km2)	127 091	130 500	99,6 %
TOTAL		127 216	131 067	100%

Source : Insee - Recensement de la population - Base infracommunale (IRIS) - 2020

NOTE DE LECTURE

Les carreaux de « densité intermédiaire » représentés en rose sur la carte ci-dessous sont habités par 1 748 habitants qui représentent 1,3 % de la population de la circonscription.



Les zones laissées blanches sont sans population.

Source : Insee - Recensement de la population - Base infracommunale (IRIS) - 2020

1.4 Typologie des ménages/foyers fiscaux

Type de ménage	2010	2015				
	Nb. ménages ¹	Nb. ménages	Évolution	%	Δ Département (% département)	Δ National (% national)
Nombre total de ménages	53 407	55 521	+ 4,0 %			
Ménages « pauvres » ²		6 836		12,3 %	+ 1,6 pt (10,8 %)	- 2,1 pt (14,4 %)
Ménages individu isolé	16 527	17 345	+ 4,9 %	31,2 %	+ 3,2 pt (28,0 %)	- 2,3 pt (33,6 %)
Ménages de plus de 5 personnes	5 123	5 591	+ 9,1 %	10,1 %	- 0,5 pt (10,6 %)	+ 2,8 pt (7,2 %)
Ménages mono-parentaux		6 641		12,0 %	- 0,1 pt (12,1 %)	+ 1,2 pt (10,8 %)
Ménages propriétaires	28 549	29 446	+ 3,1 %	53,0 %	- 6,5 pt (59,5 %)	- 5,6 pt (58,6 %)
Ménages en logement collectif	31 706	33 862	+ 6,8 %	61,0 %	+ 8,4 pt (52,6 %)	+ 18,2 pt (42,8 %)
Ménages en logement individuel		21 659		39,0 %	- 8,4 pt (47,4 %)	- 18,2 pt (57,2 %)

1. Certaines informations sont absentes des données 2010 ou non comparables.
2. Un ménage est considéré comme pauvre lorsque son niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. Ce seuil est déterminé à partir des niveaux de vie de l'ensemble de la population. Eurostat et les pays européens utilisent en général le seuil à 60% de la médiane des niveaux de vie.

© Source : Insee - Données carroyées à 200m - 2015

NOTE DE LECTURE

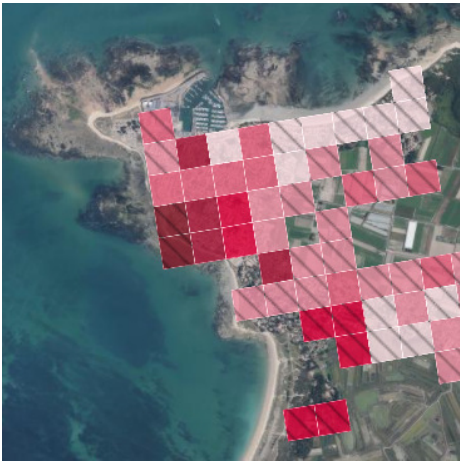
Les ménages composés de plus de 5 personnes étaient au nombre de 5 123 dans la circonscription en 2010 et au nombre de 5 591 en 2015, ce qui représente une augmentation de 9,1 %.

En 2015, ils représentent 10,1 % du nombre total des ménages de la circonscription. Cette proportion est inférieure de 0,5 point à la proportion calculée à l'échelle départementale et supérieure de 2,8 points à celle calculée à l'échelle nationale.

1.5 Sources annexes

Pour aller plus loin

- Découvrez la France de très près



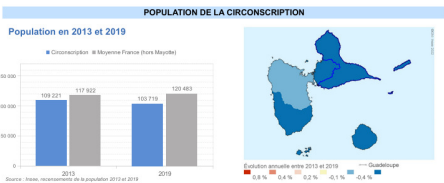
INSEE - 2019
Outil web interactif

L'Insee quadrille le territoire français par des carreaux de 200m et 1km de côté, et calcule différents indicateurs sur ces zones :

- Niveau de vie des individus (€)
- Nombre d'individus au sens fiscal
- Part des familles monoparentales (%)
- Part des logements sociaux (%)
- Part des ménages pauvres (%)
- Surface moyenne des logements (m²)
- Part des ménages propriétaires (%)
- Part des ménages d'une seule personne (%)
- Part des ménages de 5 personnes ou plus (%)
- Part des personnes âgées de moins de 18 ans (%)
- Part des personnes âgées de 65 ans ou plus (%)

www.insee.fr/fr/outil-interactif/7737357

- Portrait statistique de la circonscription



INSEE - 2022
Graphiques et chiffres descriptifs

Informations sur la démographie, l'économie et les mobilités de la circonscription.

www.insee.fr/fr/statistiques/6436315

2.1 Parités des Élus dans le département

Cette section retrace la parité du personnel politique à différents niveaux de représentation, sous la XVII^e législature de l'Assemblée nationale.

Organisation	Département				National
	Nb. femmes	Nb. hommes	Nb. total	% femmes	% femmes
Assemblée nationale	5	5	10	50,0 %	36,2 %
Sénat	2	3	5	40,0 %	37,4 %
Conseil régional	107	101	208	51,4 %	48,6 %
Conseil départemental	21	21	42	50,0 %	50,1 %
EPCI	233	317	550	42,4 %	35,3 %
Conseil municipal	1 832	2 097	3 929	46,6 %	42,7 %
Maires	47	147	194	24,2 %	21,1 %

© Sources : Assemblée nationale - Liste des députés avec un mandat actif - 2025, Ministère de l'Intérieur - Répertoire national des élus - 2025

NOTE DE LECTURE

24,2 % des maires élus sont des femmes. Cette proportion est supérieure à celle calculée au niveau national (21,1 %).

Les EPCI, Etablissements Publics de Coopération Intercommunale sont des structures administratives permettant à plusieurs communes d'exercer des compétences en commun. L'organe qui administre un EPCI est composé de délégués des communes membres élus au suffrage universel direct dans les communes de 1 000 habitants et plus.

3.1 Établissements

Cette section s'appuie sur les données de la base Sirene gérée par l'Insee qui rassemble des informations économiques et juridiques sur 12 millions d'établissements actifs, appartenant à tous les secteurs d'activité.

Catégorie de la structure

Type de structure ¹	Nombre de structures	dont sièges	Établissements	dont employeurs
GE	322	30	176	156
ETI	229	55	172	129
PME	16 232	14 640	15 936	1 916
autre	6 708	6 344	6 634	1
Public	181	36	56	116
TOTAL	23 672	21 105	22 974	2 318

1. GE = Grandes Entreprises | ETI = Entreprises de Taille Intermédiaire | PME = Petites et Moyennes Entreprises | Public = structures publiques | autre = entreprises individuelles non considérées comme PME, SCI, associations, EARL, etc. selon la définition Insee.

©Source : Insee - Base Sirene - avril 2025

NOTE DE LECTURE

On dénombre 229 « entreprises de taille intermédiaire » qui possèdent, dans la circonscription, au moins un établissement. Ces établissements sont au total au nombre de 172 dans la circonscription. Parmi eux, 55 sont des « sièges », ou établissement principal, où sont centralisées l'administration et la direction effective de l'entreprise. On décompte également, parmi ces établissements, 129 qui sont des « employeurs », au sens où des employés y sont attachés (à la différence d'espaces de stockage, par exemple).

Principaux établissements employeurs

Catégorie des principaux établissements employeurs ¹	
de 1000 à 1999 salariés	
SOCIETE AIR FRANCE (PARAY-VIEILLE-POSTE)	GE
de 500 à 999 salariés	
COMMUNE D'ATHIS MONS	Public
COMMUNE DE SAVIGNY SUR ORGE	Public
COMMUNE DE VIRY CHATILLON	Public
DIRECTION DES SERVICES DE LA NAVIGATION AERIENNE (ATHIS-MONS)	Public
EUROPE SERVICES PROPRETE (VIRY-CHATILLON)	ETI
de 250 à 499 salariés	
ALPINE RACING (VIRY-CHATILLON)	GE
CARREFOUR HYPERMARCHES (ATHIS-MONS)	GE
COMMUNE DE JUVISY-SUR-ORGE (JUVISY-SUR-ORGE)	Public
COMMUNE DE PARAY VIEILLE POSTE	Public
DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA SECURITE PUBLIQUE - ESSONNE (JUVISY-SUR-ORGE)	Public
FRENCH BEE (PARAY-VIEILLE-POSTE)	GE
IMMOBILIERE 3F (ATHIS-MONS)	GE
ORANGE (VIRY-CHATILLON)	GE
ORLY CUSTOMER ASSISTANCE (PARAY-VIEILLE-POSTE)	GE
SATELEC (VIRY-CHATILLON)	GE
SOCIETE AIR FRANCE (PARAY-VIEILLE-POSTE)	GE
STEF TRANSPORT PARIS ATHIS (ATHIS-MONS)	GE
URBAINE DE TRAVAUX (VIRY-CHATILLON)	GE
VIRYDIS (VIRY-CHATILLON)	ETI
VUELING AIRLINES SA (PARAY-VIEILLE-POSTE)	ETI
de 200 à 249 salariés	
ASSOCIATION HERCULE-INSERTION (VIRY-CHATILLON)	PME
CLINEA (VIRY-CHATILLON)	GE
EXTIME DUTY FREE PARIS (PARAY-VIEILLE-POSTE)	GE
IGO SOLUTIONS (PARAY-VIEILLE-POSTE)	ETI
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE JB COROT (SAVIGNY-SUR-ORGE)	Public
NET HORIZON (PARAY-VIEILLE-POSTE)	PME
SOCIETE GENERALE (VIRY-CHATILLON)	GE
de 100 à 199 salariés	
ASS ECOLE SECOND SAINT CHARLES (ATHIS-MONS)	ETI
ASSOCIATION GESTION ST LOUIS (VIRY-CHATILLON)	PME
CAISSE DES ECOLES D'ATHIS MONS	Public
CAISSE DES ECOLES DE VIRY CHATILLON	Public
CARS SOEUR - TRANSPORTS FERNANDES - VOYAGES SOEUR (ATHIS-MONS)	PME
CLINEA (VIRY-CHATILLON)	GE
DARRAS ET JOUANIN (VIRY-CHATILLON)	GE
DIRECTION DE LA SECURITE DE L'AVIATION CIVILE (ATHIS-MONS)	Public
DIRECTION DU NUMERIQUE (ATHIS-MONS)	Public
EXTIME DUTY FREE PARIS (PARAY-VIEILLE-POSTE)	GE
G.R.P NETTOYAGES (JUVISY-SUR-ORGE)	PME
GE PARIS SUD (PARAY-VIEILLE-POSTE)	PME
HOPITAL PRIVE D'ATHIS MONS	ETI
LYCEE GENERAL TECHNOLOG MARCEL PAGNOL (ATHIS-MONS)	Public
LYCEE POLYVALENT GASPARD MONGE (SAVIGNY-SUR-ORGE)	Public
SCHNEIDER ET COMPAGNIE (VIRY-CHATILLON)	PME
SNCF RESEAU (ATHIS-MONS)	GE
SNCF VOYAGEURS (JUVISY-SUR-ORGE)	GE
SOCIETE D'EXPLOITATION DE LA CLINIQUE MEDICALE SAINT COME A JUVISY (JUVISY-SUR-ORGE)	GE
VYV3 ILE-DE-FRANCE (SAVIGNY-SUR-ORGE)	GE

1. PME = Petites et Moyennes Entreprises | ETI = Entreprises de Taille Intermédiaire | GE = Grandes Entreprises
Seules les entreprises avec une information de géolocalisation sont prises en compte.

© Source : Insee - Base Sirene - avril 2025



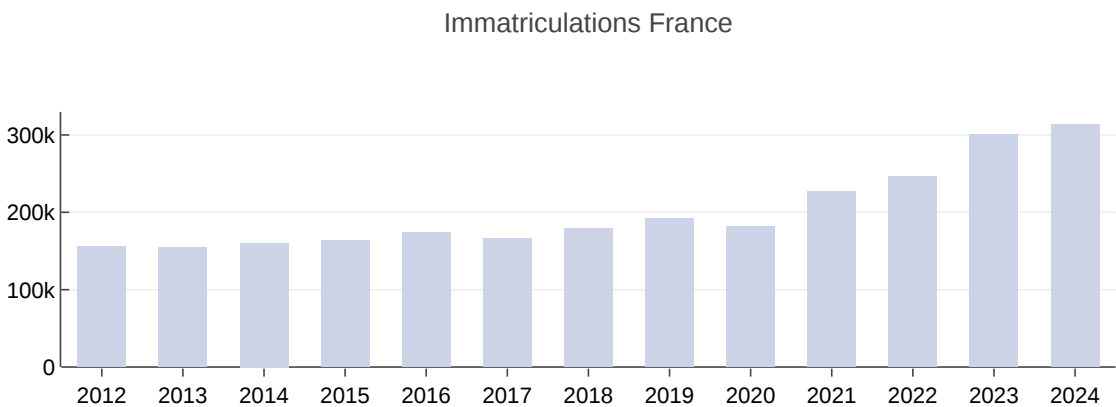
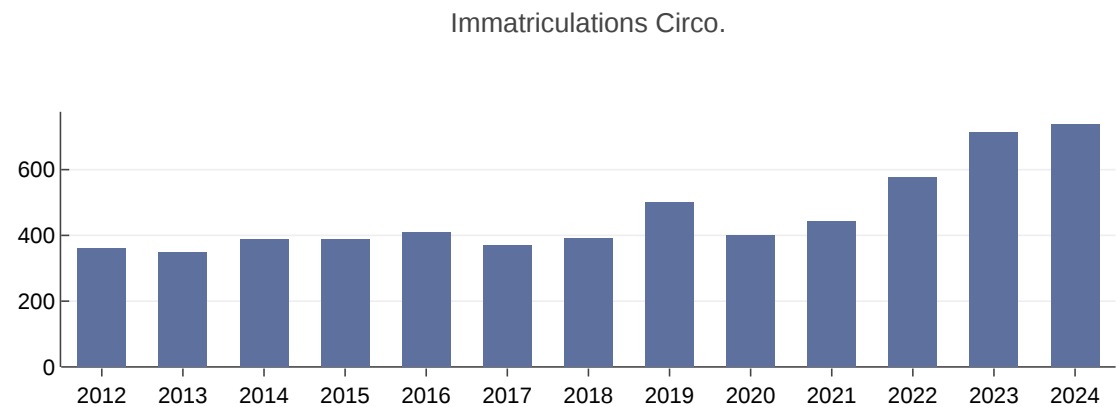
Effectifs des établissements employeurs	
Tranche d'effectif	Nb. d'établissements
de 1 à 2 salariés	947
de 3 à 4 salariés	620
de 5 à 9 salariés	305
de 10 à 19 salariés	219
de 20 à 49 salariés	127
de 50 à 99 salariés	52
de 100 à 199 salariés	20
de 200 à 249 salariés	7
de 250 à 499 salariés	15
de 500 à 999 salariés	5
de 1000 à 1999 salariés	1

12

3.2 Créations / radiations d'entreprises

Historique annuel des immatriculations et radiations

Cette section présente l'historique annuel des immatriculations et radiations d'entreprises de la circonscription en comparaison avec le niveau national. Attention les échelles ne sont pas les mêmes.

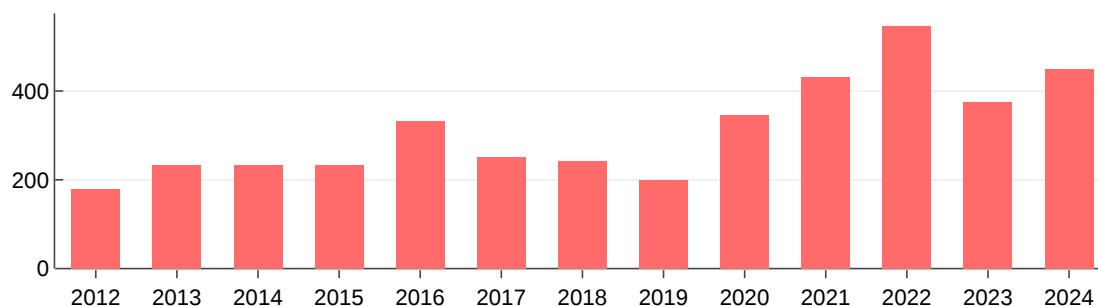


Source : INFOGREFFE - Registre du Commerce et des Sociétés - 2023

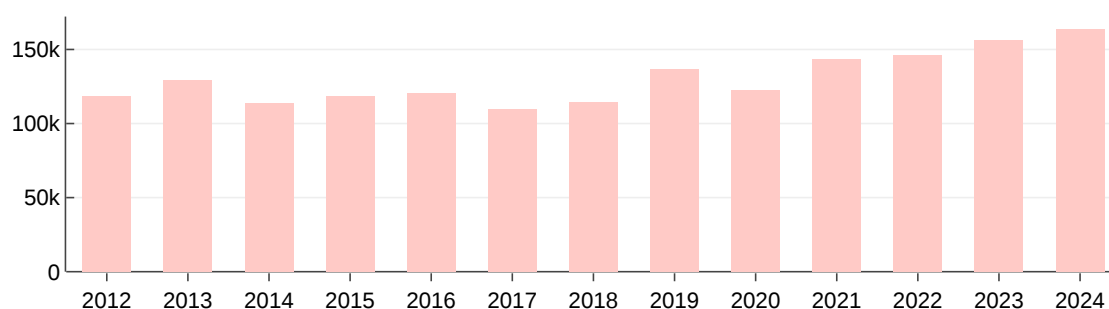
NOTE DE LECTURE

En 2023, 713 nouvelles entreprises ont été immatriculées au registre du commerce et des sociétés dans la circonscription, et 300 351 en France entière.

Radiations Circo.



Radiations France

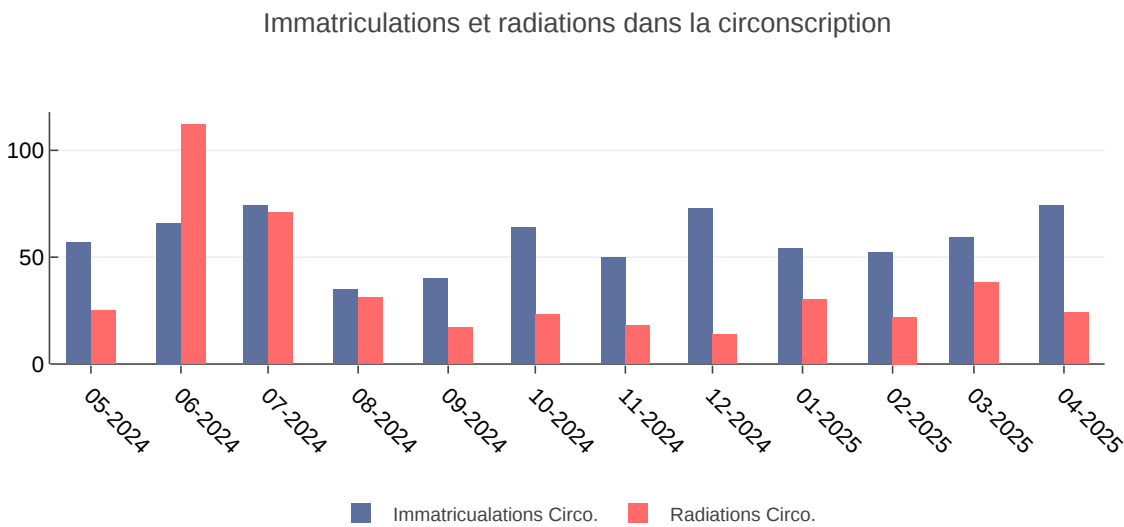


Source : INFOGREFFE - Registre du Commerce et des Sociétés - 2023

NOTE DE LECTURE

En 2023, 376 entreprises ont été radiées au registre du commerce et des sociétés dans la circonscription, et 156 113 en France entière.

Immatriculations et radiations mensuelles



@Source : INFOGREFFE - Registre du Commerce et des Sociétés - 2024

NOTE DE LECTURE

Au mois de juin, 66 entreprises ont été immatriculées au registre du commerce et des sociétés dans la circonscription, et 112 radiées.

Pour aller plus loin

Observatoire Statistique du CNGTC



CONSEIL NATIONAL DES GREFFIERS DES TRIBUNAUX DE COMMERCE - 2024
Datavisualisation

Portail statistique du CNGTC, données actualisées des 6 millions d'entreprises enregistrées au registre du commerce et des sociétés.
<https://statistiques.cngtc.fr/>

Jugements de procédures collectives



INFOGREFFE - 2023
Tableaux

Statistiques concernant les jugements de procédures collectives.
www.opendata.datainfogreffe.fr/explore/dataset/statistiques-jugements-de-procedures-collectives-en-2022

Aides aux entreprises



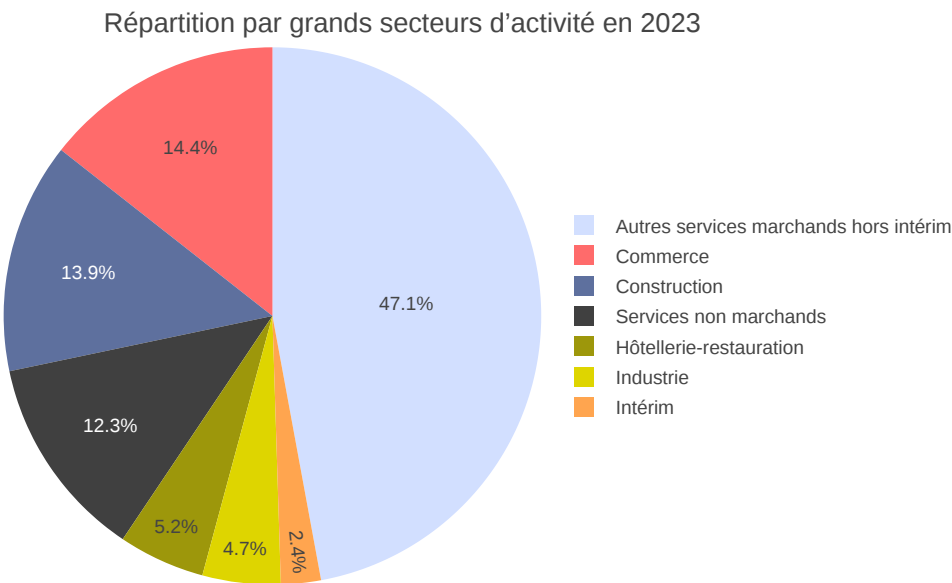
DATA.GOUV - 2023
Tableaux

Plusieurs sources de données concernant les aides aux entreprises sont disponibles sur le portail data.gouv.fr.
www.data.gouv.fr/fr/datasets/aides-entreprises

3.3 Emplois salariés du secteur privé

Cette section fait le bilan des emplois salariés du régime général dans le secteur privé **sur les communes couvertes au moins partiellement par la circonscription**. Les données proviennent de l'URSSAF et couvrent la période 2006 à 2023.

Les effectifs salariés sont mesurés par l'URSSAF en fin d'année. Un établissement peut donc être dénombré avec 0 salarié si des salaires ont été versés au cours du dernier trimestre mais qu'il n'y a plus de contrat de travail en cours au 31 décembre.
Une entreprise individuelle est incluse uniquement si elle verse une masse salariale.

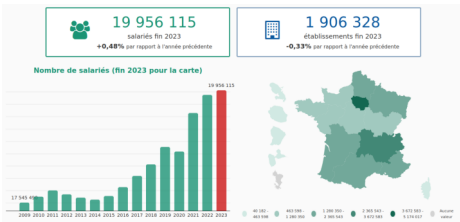


@Source : URSSAF - Nombre d'établissements employeurs et effectifs salariés - 2024

NOTE DE LECTURE

En 2023, 14,4 % des salariés privés du régime général localisés dans les communes de la circonscription étaient employés dans le secteur « Commerce ».

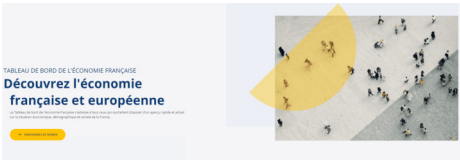
• **Effectifs salariés et nombre d'établissements dans le secteur privé (régime général)**



URSSAF - Décalage de un an
Datavisualisation

Données sur les effectifs salariés et le nombre d'établissements dans le secteur privé.
<https://open.urssaf.fr/>

• **Tableau de bord de l'économie française**



INSEE - Actualisation variable
Outil web interactif

Le Tableau de bord de l'économie française s'adresse à tous ceux qui souhaitent disposer d'un aperçu rapide et actuel sur la situation économique, démographique et sociale de la France.
www.insee.fr/fr/outil-interactif/5367857

Nombre de salariés par secteur d'activité et évolution de 2006 à 2023

Il s'agit de salariés rattachés à des établissements de la circonscription. Ils peuvent habiter hors de la circonscription où est situé l'établissement. Ils peuvent également travailler de façon effective en dehors de la circonscription tout en étant rattachés à un établissement de la circonscription.

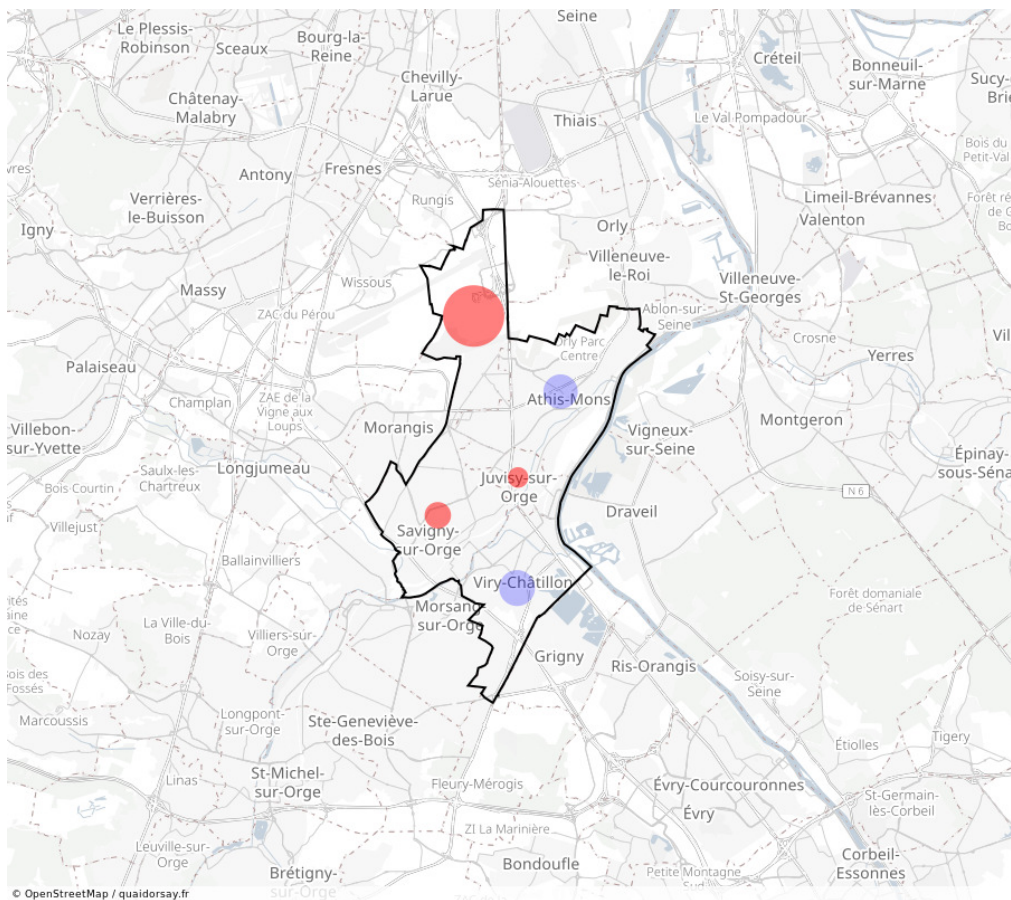
Secteur	Nb. de salariés 2023	Δ 2006	%Δ 2006
Industries extractives	0	- 2	- 100,0 %
Industries agro-alimentaires	308	+ 91	+ 41,9 %
Habillement, textile et cuir	2	- 38	- 95,0 %
Bois et papier	22	- 31	- 58,5 %
Industrie chimique	2	0	0,0 %
Industrie des plastiques et autres produits non minéraux	9	- 38	- 80,9 %
Métallurgie et fabrication de produits métalliques	32	- 19	- 37,3 %
Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	105	+ 95	+ 950,0 %
Fabrication d'équipements électriques	0	- 17	- 100,0 %
Fabrication de machines et équipements n.c.a.	36	- 4	- 10,0 %
Fabrication de matériels de transport	355	+ 104	+ 41,4 %
Industrie du meuble et diverses ; réparation et installation de machines	350	+ 195	+ 125,8 %
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	1	- 75	- 98,7 %
Production et distribution d'eau, assainissement, gestion des déchets et dépoll...	69	- 6	- 8,0 %
Total Industrie	1 291	+ 255	+ 24,6 %
Construction	3 813	+ 758	+ 24,8 %
Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	3 940	- 129	- 3,2 %
Hébergement et restauration	1 428	+ 123	+ 9,4 %
Transports et entreposage	5 587	- 3 279	- 37,0 %
Edition et audiovisuel	61	+ 17	+ 38,6 %
Télécommunications	275	- 484	- 63,8 %
Activités informatiques	154	+ 107	+ 227,7 %
Activités financières et d'assurance	572	- 104	- 15,4 %
Activités immobilières	615	- 48	- 7,2 %
Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	631	+ 108	+ 20,7 %
Recherche et développement	14	+ 3	+ 27,3 %
autres activités scientifiques et techniques	98	- 1	- 1,0 %
Activités de services administratifs et de soutien	3 971	+ 757	+ 23,6 %
Arts, spectacles et activités récréatives	390	+ 247	+ 172,7 %
autres activités de services	561	- 25	- 4,3 %
Total Autres services marchands hors intérim	12 929	- 2 702	- 17,3 %
Activités de services administratifs et de soutien	657	- 268	- 29,0 %
Administration publique	44	- 12	- 21,4 %
Education	378	+ 72	+ 23,5 %
Activités pour la santé humaine	1 196	- 114	- 8,7 %
Action sociale et hébergement médico-social	1 769	+ 405	+ 29,7 %
Total Services non marchands	3 387	+ 351	+ 11,6 %
TOTAL GÉNÉRAL	27 445	- 1 612	- 5,5 %

@Source : URSSAF - Nombre d'établissements employeurs et effectifs salariés - 2024

NOTE DE LECTURE

En 2023, les établissements du secteur "Industrie" présents dans les communes de la circonscription employaient 1 291 salariés privés contre 1 036 salariés en 2006, soit une augmentation de 24,6 %.

3.4 Répartition géographique des emplois créés ou détruits



■ Emplois créés ■ Emplois détruits

Source : URSSAF - Nombre d'établissements employeurs et effectifs salariés - 2024

NOTE DE LECTURE

Chaque disque visible sur la carte ci-dessus correspond à une commune : sa couleur est bleue s'il y a plus d'emplois salariés privés localisés dans la commune en 2023 qu'en 2006, et rouge sinon. La surface du disque est proportionnelle au nombre d'emplois salariés créés ou détruits. Le tableau ci-dessous liste les communes qui ont le plus gagné (857 à Viry-Châtillon) ou perdu (-2509 à Paray-Vieille-Poste) d'emplois salariés entre 2006 et 2019.

Communes avec la plus grande hausse ou baisse d'emplois entre 2006 et 2023	
Commune	Nb. emplois
Viry-Châtillon	+ 857
Athis-Mons	+ 788
...	...
Juvisy-sur-Orge	- 282
Savigny-sur-Orge	- 466
Paray-Vieille-Poste	- 2 509

4.1 Niveau de vie et revenu

Les données de cette section sont basées sur les revenus déclarés des ménages, et diffusés sous forme agrégée par l'Insee.

Les données présentées sont issues de la base Filosofi des données carroyées : les données sont collectées par l'Insee pour chaque carreau de 200 mètres ou de 1 kilomètre de côté, sous réserve que les informations obtenues ne contreviennent pas au secret statistique.

Indicateurs de revenu			
Indicateur	Valeur sur la circonscription en 2019	Valeur départementale en 2019 (et écart à la circonscription)	Valeur nationale en 2019 ¹ (et écart à la circonscription)
Taux de pauvreté	15,40%	13,30% 2,10 points d'écart	15% 0,90 points d'écart
Premier décile de revenu	11 300€	11 900€ -600 € d'écart	11 620€ -320 € d'écart
Médiane de revenu	22 640€	24 010€ -1 370 € d'écart	21 930€ 710 € d'écart
Neuvième décile de revenu	39 510€	42 130€ -2 620 € d'écart	39 600€ -90 € d'écart

1. Les données à l'échelle nationale correspondent à la moyenne sur la France entière, excepté Mayotte.

NOTE DE LECTURE

En 2019, la moitié des individus de la circonscription touchent plus de 22 640€ par an (pour une unité de consommation). En France, ce revenu médian s'élève à 21 930€, soit un écart de 710€.

©Source : Insee - Circonscriptions législatives, Indicateurs socio-économiques - 2022

Le pourcentage de *ménages pauvres* est obtenu en rapportant le nombre de ménages pauvres au nombre total de ménages du carreau. Le terme *pauvres* est utilisé ici en raison de sa définition statistique :

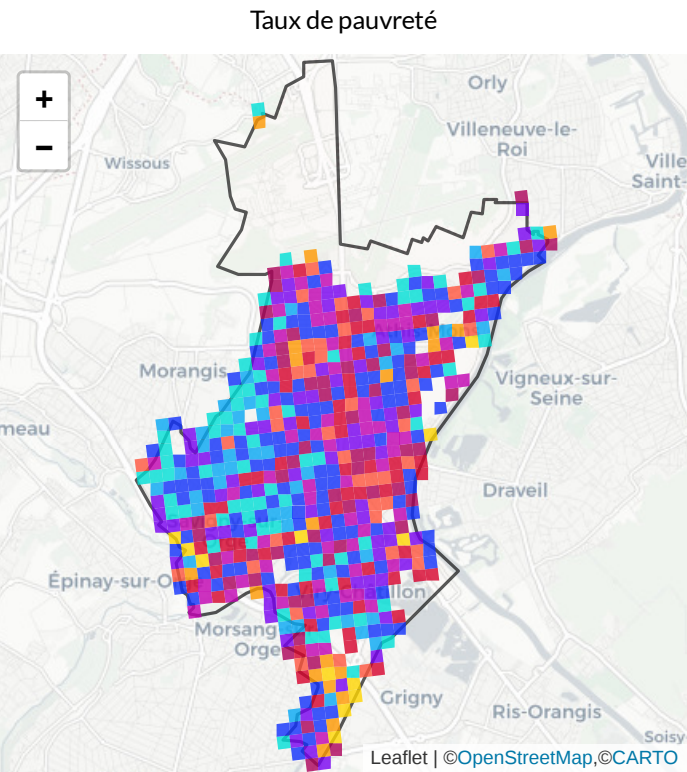
En France et en Europe, un ménage est considéré comme pauvre si son niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté, soit 60 % du niveau de vie médian.

Le niveau de vie d'un individu correspond à son revenu disponible rapporté au à l'unité de consommation (UC) qui le définit :

- Une UC pour un adulte
- 0.5 UC pour un enfant de plus de 14 ans
- 0.3 UC pour un individu de moins de 14 ans

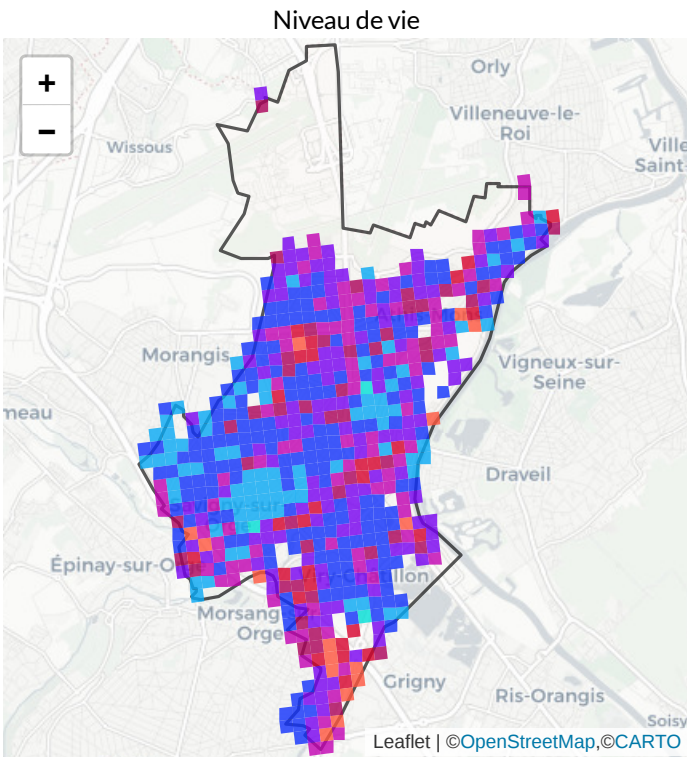
Le revenu disponible comprend les revenus d'activité nets des cotisations sociales, les indemnités de chômage, les retraites et pensions, les revenus du patrimoine (fonciers et financiers) et les autres prestations sociales perçues, nets des impôts directs. Ce revenu correspond au montant financier dont le ménage dispose pour consommer et épargner.

Cartes du taux de pauvreté et niveau de vie



Proportion de ménages pauvres :

< 2.94%	2.94% à 4%
4% à 8%	8% à 10%
10% à 12.5%	12.5% à 15%
15% à 20%	20% à 25%
25% à 30%	> 30%
n.c.	



Niveau de vie individuel (par an) :

< 9 280€	9 280€ à 13 830€
13 830€ à 16 620€	16 620€ à 19 120€
19 120€ à 21 530€	21 530€ à 23 990€
23 990€ à 26 850€	26 850€ à 30 790€
30 790€ à 37 110€	> 37 110€
n.c.	

1. L'échelle de légende correspond aux déciles de niveau de vie pour l'année 2019, année de collectes des revenus présentés ici à l'échelle carroyée.

Le niveau de vie d'un individu est estimé en divisant la somme des niveaux de vie winsorisés des individus (les niveaux de vie nettoyés des valeurs extrêmes) par le nombre d'individu du carreau. Cela entraine une tendance à sous-estimer les revenus des carreaux très riches et à surestimer les revenus des carreaux composés de personnes à revenu très faible.

© Source : Insee - Données carroyées à 200m - 2019

4.2 Décomposition du revenu

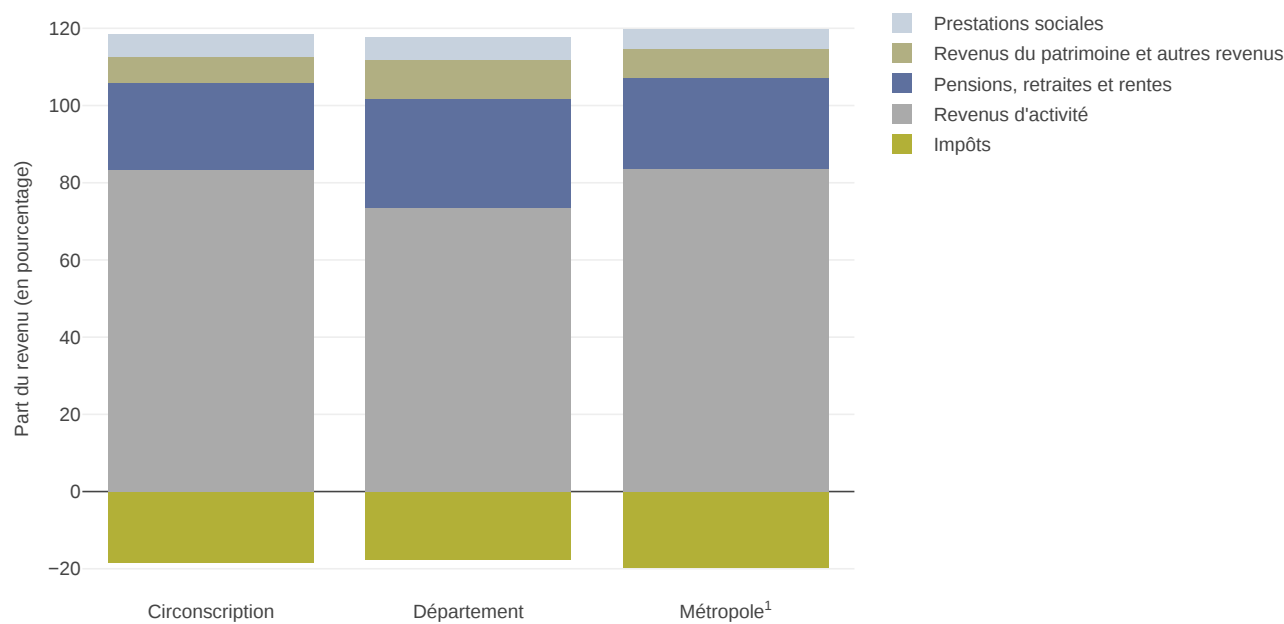
Le revenu net disponible pour la consommation et l'épargne de chaque individu se décompose en plusieurs catégories :

- l'apport du revenu d'activité,
- les pensions, retraites et rentes,
- les revenus du patrimoine et autre revenus,
- les prestations sociales.

On y a retranché l'impôt qui prend donc une part négative dans le revenu total. L'ensemble de ces parts somment donc à 100 %.

Ci-dessous, le diagramme en barres superposées permet de comparer la part qu'occupe chaque catégorie dans la décomposition du revenu à différentes échelles de territoire : la circonscription, le département, et la France entière.

Décomposition du revenu en catégories



1. Les données à l'échelle nationale correspondent à la moyenne sur la France entière, excepté Mayotte.

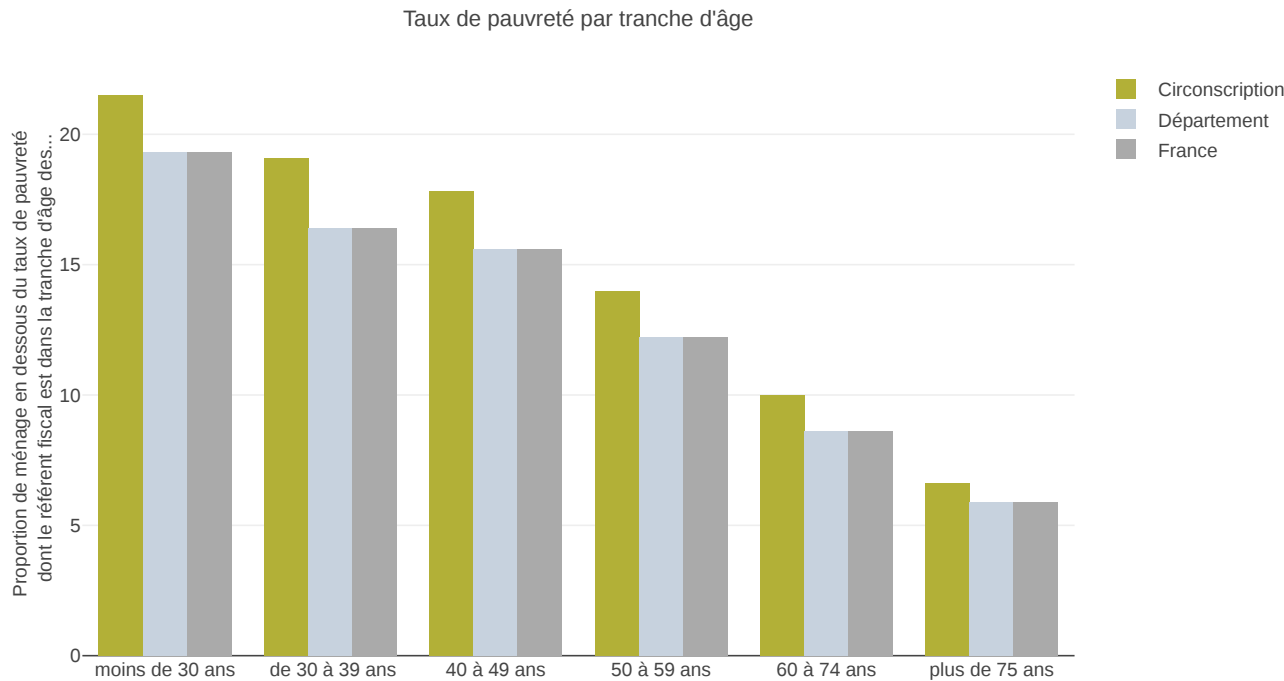
NOTE DE LECTURE

Les impôts ont retranché -18,40% du revenu en moyenne aux individus de la circonscription. Cette part à l'échelle nationale revient à -17,70%. Les revenus d'activité représentent 83,30% du revenu en moyenne sur la circonscription et 73,50% en France.

@ Sources : Insee - Circonscriptions législatives, Indicateurs socio-économiques - 2022,
Insee - Principaux résultats sur les revenus et la pauvreté des ménages - 2019

4.3 Taux de pauvreté par tranche d'âge

Le taux de pauvreté agrégé sur les populations diffère selon les périodes de la vie. Il s'agit ici de la proportion des individus appartenant à un ménage dont le référent fiscal est dans la tranche d'âge indiquée, et qui sont en dessous du taux de pauvreté : ces ménages touchent moins que 60% du revenu médian.



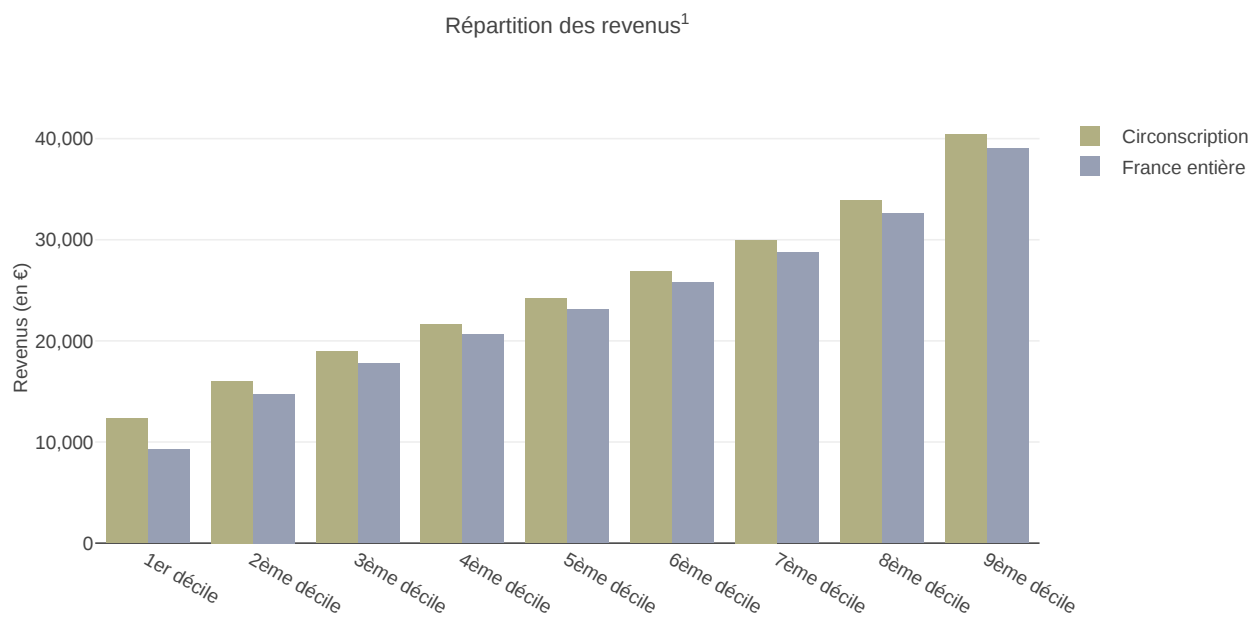
1. Les données à l'échelle nationale correspondent à la moyenne sur la France entière, excepté Mayotte.

NOTE DE LECTURE

Dans la circonscription, 19,10% des individus appartenant à un ménage dont le référent fiscal a de 30 à 39 ans sont sous le seuil de pauvreté. Ils sont 16,80% en France.

@Sources : Insee - Circonscriptions législatives, Indicateurs socio-économiques - 2022,
Insee - Principaux résultats sur les revenus et la pauvreté des ménages - 2019

4.4 Déciles de revenu



1. Les déciles de revenus sont mis à disposition par IRIS, des échelles de territoires créées par l'Insee. Il s'agit du "plus petit territoire permettant la diffusion de données infra-communales". Les déciles sont agrégés sur les IRIS de la circonscription et de la France, pondérés par leur poids démographique et géographique. Il peut donc y avoir un léger écart entre les données agrégées et la valeur réelle.

NOTE DE LECTURE

Les déciles pour les circonscriptions sont agrégés sur les IRIS (découpage de zone de 2 000 habitants) ce qui introduit une incertitude par rapport au découpage de la circonscription qui n'englobe pas tous les IRIS de sa périphérie.

Source : Insee - Niveau de vie moyen par décile - Données annuelles de 1996 à 2022 - 2022

5.1 Caractéristiques immobilières de la circonscription

Cette section fait un état des lieux du nombre de logement et de la répartition de caractéristiques en 2021 sur les IRIS entièrement ou partiellement couverts par la circonscription.

D'après la définition de l'Insee, une résidence principale est un logement occupé de façon habituelle et à titre principal par une ou plusieurs personnes qui constituent un ménage. Il y a ainsi égalité entre le nombre de résidences principales et le nombre de ménages.

Caractéristiques comparatives des logements			
Variable	Circonscription	Département	France entière
Nb. de logements	60 453	584 585	41 308 952
Nb. de résidences principales	54 807	534 528	33 717 752
Nb. de résidences secondaires	829	11 032	4 220 942
Nb. de maison parmi les résidences principales	20 871	248 037	19 516 754
Nb. d'appartements parmi les résidences principales	33 127	280 114	13 886 310
Nb. de résidences principales occupées par des propriétaires	28 175	311 069	19 752 280
Nb. de résidences principales occupées par des locataires	25 559	214 513	13 227 951
Nb. de résidences principales occupées gratuitement	1 072	8 946	737 522
Nb. de logements vacants	4 817	39 024	3 370 258
Nb. de résidences principales construites avant 1991	39 284	368 095	23 183 097

Le tableau ci-dessous décrit la répartition des logements selon qu'ils soient vacants, résidences secondaires, ou résidences principales.

Répartition par typologie d'occupation du logements				
Variable	Nombre sur la circonscription	Proportion sur la circonscription	Répartition sur le département (Δ avec la circonscription)	Répartition sur la France entière (Δ avec la circonscription)
Résidences principales	54 807	90,7 %	91,4 % - 0,8 pt (91,4 %)	81,6 % + 9,0 pt (81,6 %)
Résidences secondaires	829	1,4 %	1,9 % - 0,5 pt (1,9 %)	10,2 % - 8,8 pt (10,2 %)
Logements vacants	4 817	8,0 %	6,7 % + 1,3 pt (6,7 %)	8,2 % - 0,2 pt (8,2 %)

©Source : Insee - Recensement de la population - Base infracommunale (IRIS) - 2021

NOTE DE LECTURE

Sur les 60 453 logements que comptait la circonscription en 2021, 1,4 % sont des résidences secondaires, soit 829 logements. Sur le département, 1,9 % des logements sont des résidences secondaires, ce qui représente un écart de -0,52 points de pourcentage d'avec la circonscription.

Le tableau ci-dessous fait une typologie des résidences principales. Attention : certaines catégories se recoupent. Il est possible pour une résidence principale d'être occupée gratuitement, et d'être une maison. En revanche, les catégories locataires et propriétaires sont exclusives l'une par rapport à l'autre, tout comme les catégories maison et appartement.

- D'après la définition de l'Insee, le **statut d'occupation du logement** définit la situation juridique du ménage concernant l'occupation de leur résidence principale. On distingue quatre statuts principaux :
- Le statut de **propriétaire** s'applique aux ménages propriétaires, copropriétaires et accédant à la propriété ;
 - Le statut de **locataire ou sous-locataire** s'applique aux ménages acquittant un loyer, quel que soit le type de logement qu'ils occupent (logement loué vide ou loué meublé, chambre d'hôtel s'il s'agit de la résidence principale du ménage) ;
 - Le statut de **logé gratuitement** s'applique aux ménages qui ne sont pas propriétaires de leur logement et qui ne paient pas de loyer (exemple : personnes logées gratuitement chez des parents, des amis, leur employeur...) ;

Caractéristiques comparatives des résidences principales				
Variable	Nombre sur la circonscription	Proportion sur la circonscription	Répartition sur le département (Δ avec la circonscription)	Répartition sur la France entière (Δ avec la circonscription)
Maisons parmi les résidences principales	20 871	38,1 %	46,4 % - 8,3 pt (46,4 %)	57,9 % - 19,8 pt (57,9 %)
Appartements parmi les résidences principales	33 127	60,4 %	52,4 % + 8,0 pt (52,4 %)	41,2 % + 19,3 pt (41,2 %)
Résidences principales occupées par des propriétaires	28 175	51,4 %	58,2 % - 6,8 pt (58,2 %)	58,6 % - 7,2 pt (58,6 %)
Résidences principales occupées par des locataires	25 559	46,6 %	40,1 % + 6,5 pt (40,1 %)	39,2 % + 7,4 pt (39,2 %)
Résidences principales occupées gratuitement	1 072	2,0 %	1,7 % + 0,3 pt (1,7 %)	2,2 % - 0,2 pt (2,2 %)
Résidences principales construites avant 1991	39 284	71,7 %	68,9 % + 2,8 pt (68,9 %)	68,8 % + 2,9 pt (68,8 %)

©Source : Insee - Recensement de la population - Base infracommunale (IRIS) - 2021

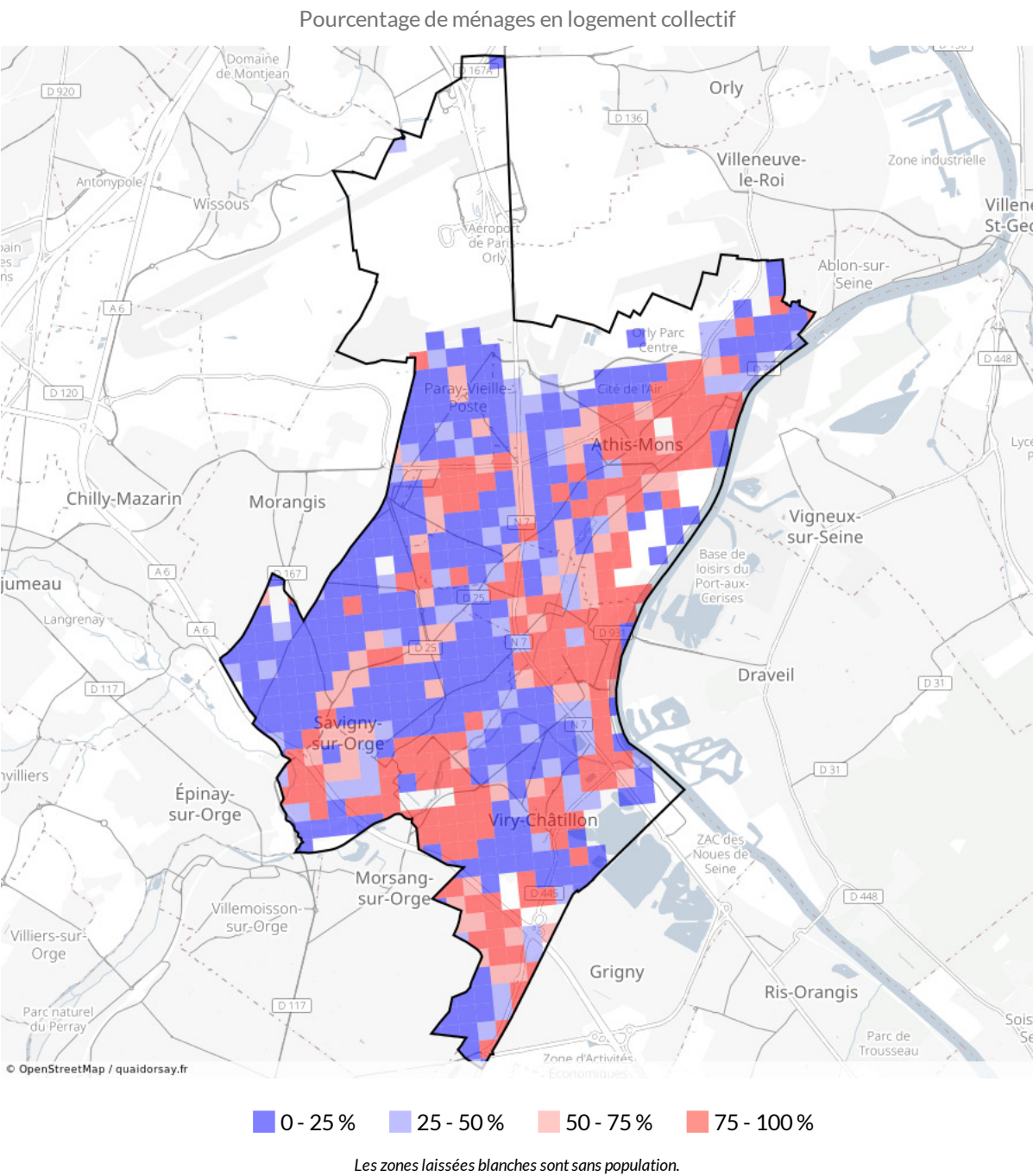
NOTE DE LECTURE

Sur les 54 807 résidences principales que comptait la circonscription en 2021, 46,6 % étaient occupées par des locataires, soit 25 559 logements. Sur le département, 40,1 % des résidences principales étaient occupées par des locataires, ce qui représente un écart de 6,50 points de pourcentage d'avec la circonscription.

La table suivante présente des données légèrement différentes : il s'agit des données en proportion calculées par l'INSEE sur la circonscription et la France entière (excepté Mayotte), d'après le recensement de population de 2019.

Proportion des logements selon leur caractéristiques		
Variables	Circonscription	France entière
Part des résidences principales (en % des logements)	91,70 %	82,10 %
Part des résidences secondaires ou occasionnelles (en % des logements)	1,10 %	9,70 %
Part des logements vacants (en % des logements)	7,20 %	8,20 %
Part des logements occupés par leur propriétaire (en % des résidences principales)	51,70 %	57,50 %
Part des logements occupés par des locataires (en % des résidences principales)	46,40 %	40,20 %
Part des logements occupés gratuitement (en % des résidences principales)	1,90 %	2,20 %
Part des maisons (en % des résidences principales)	38,80 %	56,40 %
Part des logements construits avant 1991 (en % des résidences principales).	74,00 %	70,60 %
Part des maisons chauffés au fuel (en % des résidences principales)	4,50 %	8,50 %

5.2 Répartition des logements collectifs et individuels

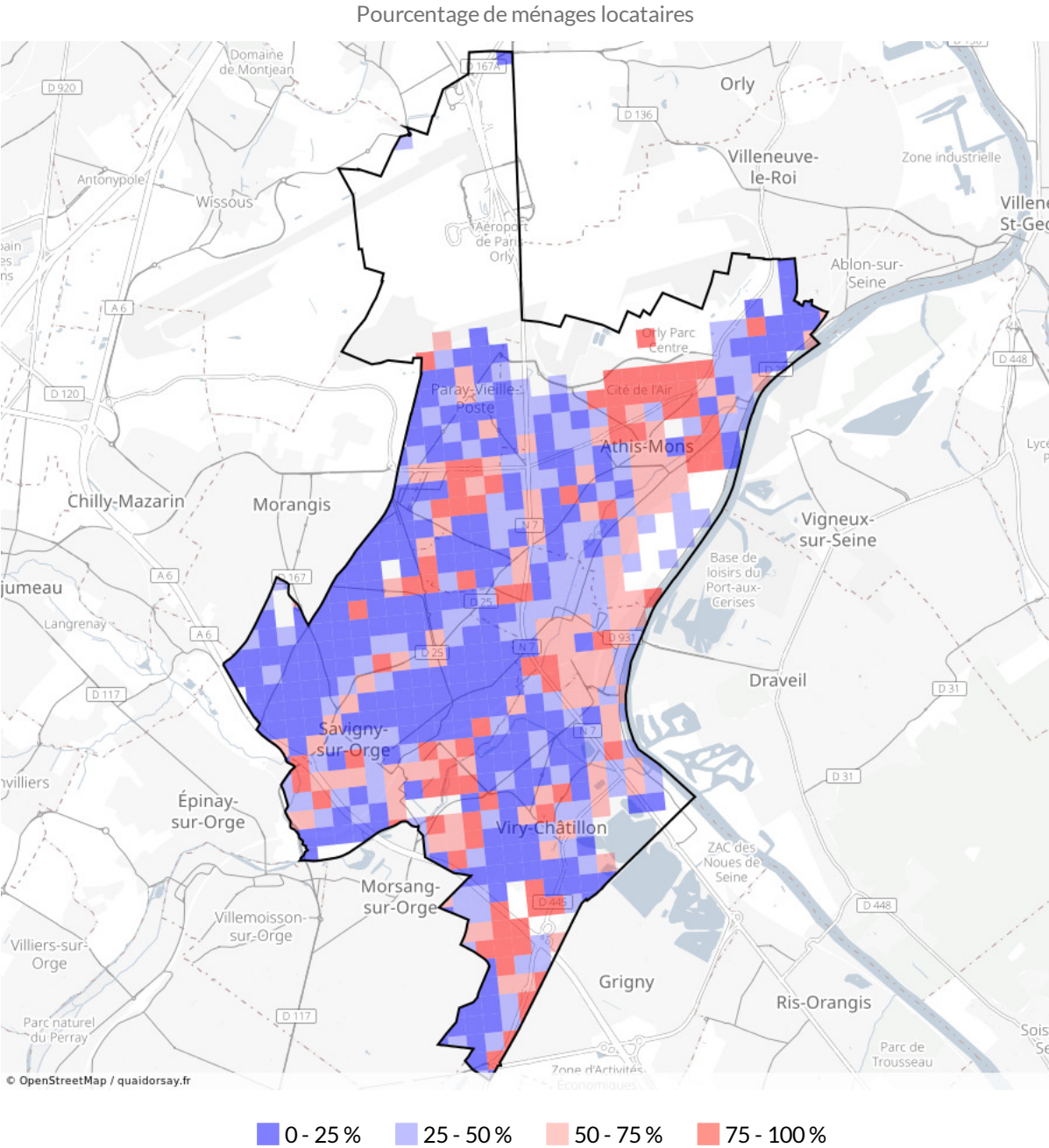


@ Source : Insee - Données carroyées à 200m - 2015

NOTE DE LECTURE

Dans un carreau bleu clair, la proportion de ménages qui habitent dans un logement collectif est comprise entre 25 % et 50%. Les zones blanches sont sans population résidente (espaces naturels, agricoles...).

5.3 Répartition des propriétaires et locataires



Les zones laissées blanches sont sans population.

@ Source : Insee - Données carroyées à 200m - 2015

NOTE DE LECTURE

Dans un carreau bleu clair, la proportion de ménages qui sont locataires de leur logement est comprise entre 25 et 50 %.

Les zones blanches sont sans population résidente (espaces naturels, agricoles...).

5.4 Performance énergétique de l'habitat

Cette section fait un état des lieux des diagnostics énergétiques effectués depuis 2013 dans **les communes couvertes au moins partiellement** par la circonscription.

La réalisation d'un diagnostic DPE est obligatoire pour mettre un logement en vente ou en location (sauf exceptions). En dehors de ces cas-là, il est possible aux propriétaires de faire diagnostiquer leur logement, préalablement à des travaux de rénovation par exemple. La note issue du DPE pour les logements de la circonscription n'est donc pas représentative de l'ensemble des notes DPE qui pourraient s'obtenir sur la circonscription si tous les logements étaient évalués.

Ainsi, sur les 60 453 logements que comptait la circonscription en 2018, 13 399 ont fait l'objet d'un diagnostic depuis le 30 juin 2021.

Les variations significatives de certains chiffres peuvent être dûes à des livraisons de grands ensembles de logements neufs ou en rénovation totale.

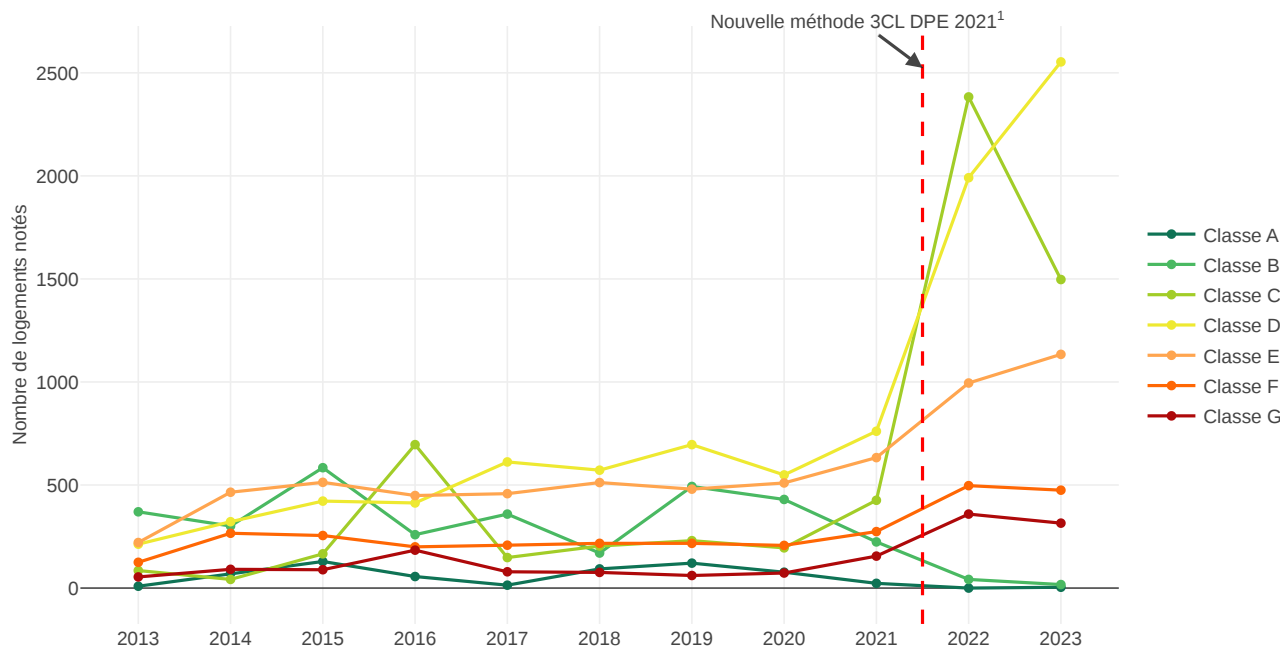
Depuis 2021, **une nouvelle méthode d'obtention d'un DPE a été adoptée : la méthode 3CI-DPE 2021 (version octobre)**. L'évaluation repose sur un algorithme qui s'appuie sur des données comme le type d'énergie utilisée, la surface du logement, la décomposition de l'utilisation des ressources énergétiques en fonction de l'usage, etc... Le changement de méthode ne permet pas de comparer la note de DPE obtenue pour chaque classe avant et après 2021.

Étiquette Diagnostic de Performance Énergétique

Le **diagnostic de performance énergétique (DPE)** d'un logement vise à informer l'occupant du logement de la quantité d'énergie nécessaire pour chauffer l'air et l'eau, le climatiser, etc... Il produit une note de performance énergétique qui va de A, pour les logements les plus économes en énergie, à G, pour les logements les plus consommateurs d'énergie.

Historique depuis 2013

Répartition du nombre de notes DPE des logements de 2013 à 2023



1. Nous supposons que l'augmentation du nombre de logements enregistrés à partir de 2021 est lié à la péremption des anciens diagnostics DPE. En effet, en temps normal, les DPE sont valables 10ans. Cependant, avec la réforme des DPE en 2021 (méthode 3CL-DPE 2021), un DPE réalisé entre 1er janvier 2013 et le 31 décembre 2017 (avec l'ancienne méthode), n'est plus valable après le 31 décembre 2022. De même, les DPE réalisés entre le 1er janvier 2018 et le 30 juin 2021 seront obsolètes après 31 décembre 2024. Cela oblige certains propriétaires louant ou vendant leur logement à réactualiser le DPE de leur logement plus tôt que prévu.

Notes DPE de 2013 à 2021 (antérieurs à la réforme 2021)										Notes DPE de 2021 à 2023		
Classe	Nb en 2013 (% du total en 2013)	Nb en 2014 (% du total en 2014)	Nb en 2015 (% du total en 2015)	Nb en 2016 (% du total en 2016)	Nb en 2017 (% du total en 2017)	Nb en 2018 (% du total en 2018)	Nb en 2019 (% du total en 2019)	Nb en 2020 (% du total en 2020)	Nb en 2021 avant la réforme (% du total)	Nb en 2021 après la réforme (% du total)	Nb en 2022 (% du total en 2022)	Nb en 2023 (% du total en 2023)
A	9 0,8 %	71 4,6 %	129 6,0 %	56 2,5 %	14 0,7 %	93 5,0 %	121 5,3 %	77 3,8 %	23 0,9 %	0 0,0 %	0 0,0 %	4 0,1 %
B	370 34,4 %	301 19,3 %	584 27,1 %	259 11,5 %	359 19,1 %	170 9,2 %	493 21,5 %	430 21,1 %	210 8,4 %	14 0,6 %	42 0,7 %	17 0,3 %
C	85 7,9 %	42 2,7 %	166 7,7 %	696 30,8 %	148 7,9 %	204 11,1 %	230 10,0 %	195 9,6 %	141 5,6 %	285 11,4 %	2 383 38,0 %	1 497 25,0 %
D	213 19,8 %	322 20,7 %	422 19,6 %	413 18,3 %	612 32,6 %	572 31,0 %	696 30,3 %	549 26,9 %	448 17,9 %	313 12,5 %	1 991 31,8 %	2 553 42,6 %
E	221 20,5 %	465 29,8 %	513 23,8 %	449 19,9 %	458 24,4 %	512 27,8 %	480 20,9 %	510 25,0 %	359 14,4 %	274 11,0 %	995 15,9 %	1 134 18,9 %
F	125 11,6 %	266 17,1 %	255 11,8 %	200 8,9 %	208 11,1 %	217 11,8 %	217 9,4 %	207 10,1 %	140 5,6 %	134 5,4 %	497 7,9 %	475 7,9 %
G	54 5,0 %	91 5,8 %	89 4,1 %	184 8,2 %	79 4,2 %	76 4,1 %	61 2,7 %	73 3,6 %	38 1,5 %	117 4,7 %	359 5,7 %	315 5,3 %
TOTAL	1 077	1 558	2 158	2 257	1 878	1 844	2 298	2 041	2 496		6 267	5 995

Source : DPE - ADEME - Diagnostics de performance énergétique pour les logements - 2022

Source : ADEME - Diagnostics de performance énergétique pour les logements - 2024

NOTE DE LECTURE

Les diagnostics de performance énergétique réalisés sur des logements de la circonscription ont produit la note B dans 370 cas en 2013. En 2021, année de la réforme de la méthode des DPE, 31,8 % ont été classés D. Parmi ces 1 991 logements classés D, 448 l'ont été selon l'ancienne méthode (soit 7,1 % des logements diagnostiqués en 2021) et 313 selon la nouvelle (soit 5,0 % des logements diagnostiqués en 2021).

Cumul des notes DPE depuis 2021

Les données tiennent compte de la réforme DPE de 2021 (arrêté du 8 octobre 2021 modifiant la méthode de calcul et les modalités d'établissement du diagnostic de performance énergétique).

Notes DPE des logements depuis le 30 juin 2021 ³						
Note DPE	Nb. logements	%	Cumul depuis A ¹	Cumul depuis G ²	Δ Département (% département)	Δ National (% national)
A	4	0,0 %	0,0 %	100,0 %	- 0,2 pt (0,2 %)	- 0,6 pt (0,6 %)
B	73	0,5 %	0,6 %	100,0 %	- 1,5 pt (2,1 %)	- 2,1 pt (2,7 %)
C	4 165	31,1 %	31,7 %	99,4 %	+ 1,6 pt (29,4 %)	+ 4,4 pt (26,7 %)
D	4 857	36,2 %	67,9 %	68,3 %	- 0,6 pt (36,9 %)	+ 3,3 pt (32,9 %)
E	2 403	17,9 %	85,8 %	32,1 %	- 1,5 pt (19,4 %)	- 3,7 pt (21,6 %)
F	1 106	8,3 %	94,1 %	14,2 %	+ 1,0 pt (7,2 %)	- 0,9 pt (9,1 %)
G	791	5,9 %	100,0 %	5,9 %	+ 1,1 pt (4,8 %)	- 0,4 pt (6,3 %)

- 1. Cumul depuis A = cumul de la proportion depuis la note maximale de A jusqu'à la note de la tranche.
- 2. Cumul depuis G = cumul de la proportion depuis la note de la tranche jusqu'à la note minimale de G.
- 3. Le nombre de logements correspond au nombre de DPE enregistrés sur la circonscription depuis la mise en place de la réforme des DPE en 2021 (méthode 3CL-DPE 2021)

Source : ADEME - Diagnostics de performance énergétique pour les logements - 2024

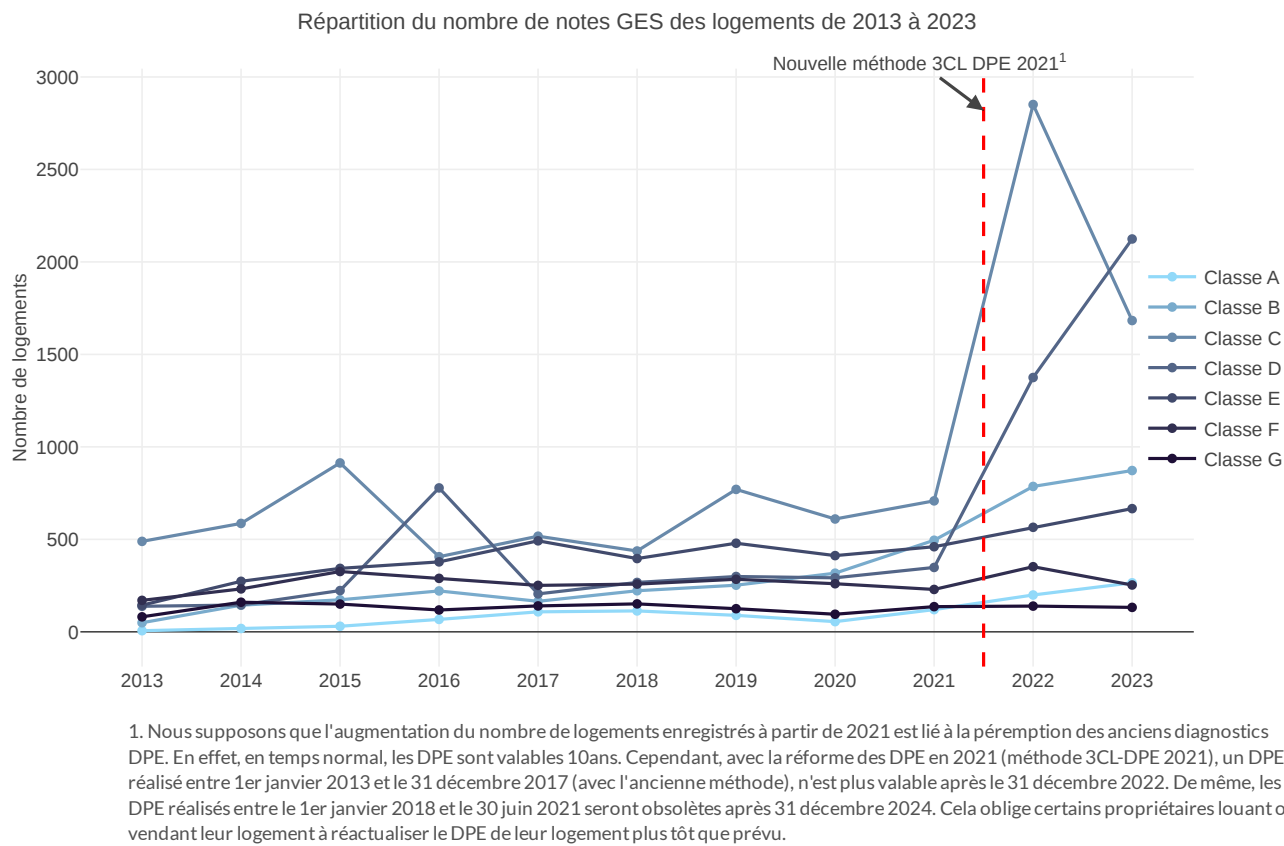
NOTE DE LECTURE

Depuis 2013, les diagnostics de performance énergétique réalisés sur des logements de la circonscription ont produit la note C dans 4165 cas, soit 31,1 % de l'ensemble des diagnostics. 54,7 % des diagnostics de la circonscription ont une note supérieure à C, et 81,7 % ont une note inférieure à C. La proportion de 31,1 % de la circonscription pour la note C est supérieure de 1,6 points à celle calculée à l'échelle départementale et supérieure de 4,4 points à celle calculée à l'échelle nationale.

Etiquette Gaz à Effet de Serre

La note DPE peut s'accompagner d'une seconde note évaluant les **émissions de gaz à effet de serre (note GES)**. Les émissions de gaz à effet de serre d'un logement sont liées à la combustion d'énergies fossiles par les chaudières pour se chauffer ou produire de l'eau chaude sanitaire. Un logement noté A émettra peu de gaz à effet de serre tandis que les logements en émettront de moins en moins à mesure que leur note s'approchera de la note G.

Historique depuis 2021



Notes GES de 2013 à 2021 (antérieurs à la réforme 2021)										Notes GES de 2021 à 2023		
Notes	Nben 2013 (% du total en 2013)	Nben 2014 (% du total en 2014)	Nben 2015 (% du total en 2015)	Nben 2016 (% du total en 2016)	Nben 2017 (% du total en 2017)	Nben 2018 (% du total en 2018)	Nben 2019 (% du total en 2019)	Nben 2020 (% du total en 2020)	Nben 2021 (avant la réforme après la réforme (% du total))	Nben 2021 (après la réforme après la réforme (% du total))	Nben 2022 (% du total en 2022)	Nben 2023 (% du total en 2023)
A	6 0,6 %	18 1,2 %	30 1,4 %	67 3,0 %	108 5,8 %	113 6,1 %	89 3,9 %	55 2,7 %	44 1,8 %	76 3,0 %	199 3,2 %	265 4,4 %
B	49 4,5 %	144 9,2 %	173 8,0 %	221 9,8 %	165 8,8 %	222 12,0 %	252 11,0 %	317 15,5 %	236 9,5 %	259 10,4 %	786 12,5 %	872 14,5 %
C	489 45,4 %	586 37,6 %	913 42,3 %	406 18,0 %	517 27,5 %	437 23,7 %	770 33,5 %	610 29,9 %	369 14,8 %	339 13,6 %	2 851 45,5 %	1 683 28,1 %
D	138 12,8 %	145 9,3 %	223 10,3 %	778 34,5 %	205 10,9 %	267 14,5 %	299 13,0 %	292 14,3 %	158 6,3 %	190 7,6 %	1 375 21,9 %	2 124 35,4 %
E	144 13,4 %	273 17,5 %	343 15,9 %	378 16,7 %	492 26,2 %	396 21,5 %	479 20,8 %	412 20,2 %	324 13,0 %	136 5,4 %	565 9,0 %	666 11,1 %
F	170 15,8 %	232 14,9 %	326 15,1 %	289 12,8 %	251 13,4 %	258 14,0 %	284 12,4 %	260 12,7 %	143 5,7 %	86 3,4 %	352 5,6 %	253 4,2 %
G	81 7,5 %	160 10,3 %	150 7,0 %	118 5,2 %	140 7,5 %	151 8,2 %	125 5,4 %	95 4,7 %	85 3,4 %	51 2,0 %	139 2,2 %	132 2,2 %
TOTAL	1 077	1 558	2 158	2 257	1 878	1 844	2 298	2 041	2 496		6 267	5 995

© Source : ADEME - Diagnostics de performance énergétique pour les logements - 2024

NOTE DE LECTURE

Dans la circonscription, le nombre de logements de classe GES déclaré sur un an est passé de 348 logements classés D en 2021, soit 32,3 % % des logements déclarés dans la circonscription à 2 124 classés D en 2023, soit 98,4 % % des logements déclarés dans la circonscription.

Notes GES depuis le 30 juin 2021						
Note GES	Nb. logements	%	Cumul depuis A ¹	Cumul depuis G ²	Δ Département (% département)	Δ National (% national)
A	540	4,0 %	4,0 %	100,0 %	- 3,5 pt (7,5 %)	+ 3,4 pt (0,6 %)
B	1 917	14,3 %	18,3 %	96,0 %	- 6,1 pt (20,4 %)	+ 11,6 pt (2,7 %)
C	4 873	36,4 %	54,7 %	81,7 %	+ 2,8 pt (33,6 %)	+ 9,7 pt (26,7 %)
D	3 689	27,5 %	82,2 %	45,3 %	+ 3,9 pt (23,6 %)	- 5,4 pt (32,9 %)
E	1 367	10,2 %	92,4 %	17,8 %	+ 1,0 pt (9,2 %)	- 11,4 pt (21,6 %)
F	691	5,2 %	97,6 %	7,6 %	+ 1,1 pt (4,0 %)	- 4,0 pt (9,1 %)
G	322	2,4 %	100,0 %	2,4 %	+ 0,7 pt (1,8 %)	- 3,9 pt (6,3 %)

1. Cumul depuis A = cumul de la proportion depuis la note maximale de A jusqu'à la note de la tranche.

2. Cumul depuis G = cumul de la proportion depuis la note de la tranche jusqu'à la note minimale de G.

© Source : ADEME - Diagnostics de performance énergétique pour les logements - 2024

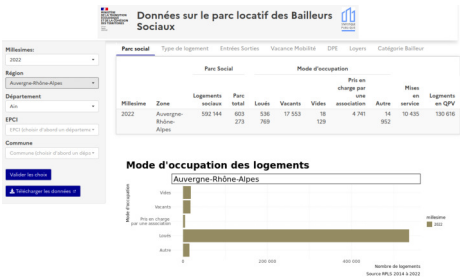
NOTE DE LECTURE

Depuis 2021, les diagnostics d'émission de gaz à effet de serre réalisés sur des logements de la circonscription ont produit la note C dans 4 873 cas, soit 36,4 % de l'ensemble des diagnostics. 54,7 % des diagnostics de la circonscription ont une note supérieure à C, et 81,7 % ont une note inférieure à C. La proportion de 36,4 % de la circonscription pour la note C est inférieure de 285,2 points à celle calculée à l'échelle départementale et supérieure de 9,7 points à celle calculée à l'échelle nationale.

5.5 Autres indicateurs liés aux logements

Pour aller plus loin

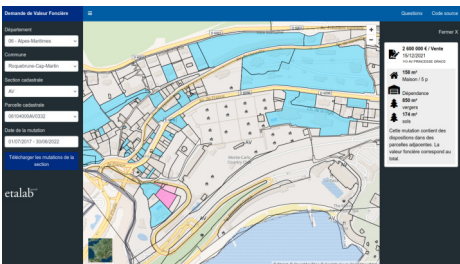
- Répertoire des logements locatifs des bailleurs sociaux (RPLS)



COMMISSARIAT GÉNÉRAL AU DÉVELOPPEMENT DURABLE (CGDD) - 2022
Graphiques

Informations sur le parc locatif, commune par commune : mode d'occupation, type, loyer, DPE.
www.dataviz.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/RPLS

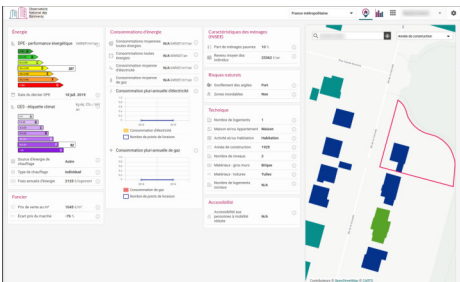
- Prix de vente de l'immobilier



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA SOUVERAINETÉ INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE - 2023
Cartographie au niveau du bâtiment

Ensemble des ventes de biens fonciers réalisées au cours des cinq dernières années, en Hexagone et dans les départements et territoires d'outre-mer — sauf à Mayotte et en Alsace-Moselle.
www.app.dvf.etalab.gouv.fr

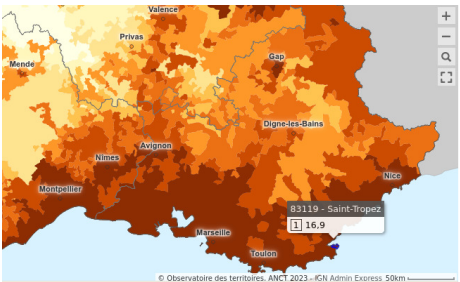
- Observatoire National des Bâtiments



OBSERVATOIRE NATIONAL DES BÂTIMENTS - 2022
Cartographie au niveau du bâtiment

Informations (prix, performance énergétique, permis de construire...) au niveau de chaque bâtiment de France, qu'il soit collectif ou individuel. Service gratuit, sur inscription.
www.observatoire-national-batiments.fr

- Carte des loyers



AGENCE NATIONALE POUR L'INFORMATION SUR LE LOGEMENT - 2023
Cartographie

Carte des loyers réalisée par l'ANIL grâce à un partenariat avec Groupe SeLoger et Leboncoin.
www.ecologie.gouv.fr/carte-des-loyers

6.1 Établissements et équipement de santé

Cette section fait un état des lieux des établissements et équipements de santé disponibles dans **les communes ou arrondissements couverts au moins partiellement** par la circonscription.

Nombre d'établissements de santé par catégorie	
Centres Hospitaliers	1
Centres Hospitaliers Spécialisés Lutte Maladies Mentales	2
Etablissements de santé privé autorisés en SSR	1
Etablissements de Soins de Courte Durée	2
Autres Etablissements de Lutte contre les Maladies Mentales	7
Traitements et Soins à Domicile	1
Dialyse Ambulatoire	1
Autres Etablissements Relevant de la Loi Hospitalière	2
Autres structures d'exercice libéral	7
Dispensaires ou Centres de Soins	1
Etablissements de PMI et de Planification Familiale	7
Centres de Santé	11
Laboratoires de Biologie Médicale	7
Commerce de Biens à Usage Médicaux	37
Etab.Educ.Spéciale pour Déficiants Mentaux et Handicapés	3
Services à Domicile ou Ambulatoires pour Handicapés	8
Etab. et Services d'Hébergement pour Adultes Handicapés	4
Etab.et Services de Travail Protégé pour Adultes Handicapés	1
Services de Maintien à Domicile pour Handicapés	2
Etablissements d'Hébergement pour Personnes âgées	17
Services de Maintien à Domicile pour Personnes âgées	1
Etab.et Services du Ministère de la Justice pour Mineurs	4
Services Concourant à la Protection de l'Enfance	3
Etab. Expérimentaux en Faveur de l'Enfance Protégée	1
Etablissements pour Adultes et Familles en Difficulté	11
Autres Etablissements Sociaux d'Hébergement et d'Accueil	3
Autres Etablissements médico-sociaux	7
Etablissements et services multi-clientèles	13
Centres de ressources	1
Logements en Structure Collective	6
Etablissements de Formation des Personnels Sociaux	1
Etablissements de Formation Polyvalente	1

©Source : Atlasanté - Référentiel des structures sanitaires, sociales et médico-sociales - 2025

Type d'établissements de santé de proximité	Nombre	Ratio par habitant	Δ National (ratio par habitant)
Maison de santé (L.6223-3)	6	1 pour 22 045	1,1 fois plus (1 pour 24 098)
Communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS)	1	1 pour 132 272	1,3 fois moins (1 pour 98 907)
Equipe Mobile Médico-sociale Précarité (EMMSP)	1	1 pour 132 272	5,2 fois plus (1 pour 689 353)
Laboratoire de Biologie Médicale	7	1 pour 18 896	1,2 fois moins (1 pour 15 236)
Pharmacie d'Officine	37	1 pour 3 575	1,1 fois moins (1 pour 3 358)

©Source : Atlasanté - Référentiel des structures sanitaires, sociales et médico-sociales - 2025

NOTE DE LECTURE

Dans les communes ou arrondissements couverts au moins partiellement par la circonscription, on dénombre 37 pharmacies d'officine, soit, rapporté à la population locale, une pharmacie d'officine pour 3 575 habitants. C'est 1,1 fois moins d'établissements pour le même nombre d'habitants qu'à l'échelle nationale (dont le ratio est de 1 établissement pour 3 358 habitants).

Équipements lourds de santé	
Appareil d'IRM à utilisation clinique	2
Caisson hyperbare	0
Caméra à positons	0
Caméra à scintillation avec détecteur d'émission de positons	0
Caméra à scintillation sans détecteur d'émission de positons	0
Cyclotron à utilisation médicale	0
Scanographe à utilisation médicale	3
Tomographe à émissions	0

©Source : Atlasanté - Référentiel des structures sanitaires, sociales et médico-sociales - 2025

NOTE DE LECTURE

Dans les communes ou arrondissements couverts au moins partiellement par la circonscription, on dénombre 3 équipement(s) de type scanographe à utilisation médicale.

6.2 Professionnels de santé

Le tableau ci-dessous est un extrait de l'annuaire AMELI de l'Assurance Maladie des professionnels de santé qui exercent une activité libérale. Sont décomptés les professionnels de santé dont le lieu d'exercice, en établissement ou en cabinet, est situé dans une commune couverte, au moins partiellement, par la circonscription.

Professionnels de santé exerçant une activité libérale	Nombre	Ratio par habitant	Nombre pour 100 000 habitants de la circonscription	Δ National (ratio par habitant)	Nombre pour 100 000 français (Δ avec la circo)
Infirmier	83	1 pour 1 594	63	2,3 fois moins (1 pour 680)	147 - 84,23 d'écart
Masseur-kinésithérapeute	87	1 pour 1 520	66	1,8 fois moins (1 pour 821)	122 - 55,89 d'écart
Médecin généraliste	88	1 pour 1 503	67	1,2 fois moins (1 pour 1 266)	79 - 12,40 d'écart
Chirurgien-dentiste	78	1 pour 1 696	59	1,1 fois plus (1 pour 1 819)	55 + 4,02 d'écart
Orthophoniste	9	1 pour 14 697	7	4,8 fois moins (1 pour 3 045)	33 - 26,03 d'écart
Pédicure-podologue	22	1 pour 6 012	17	1,2 fois moins (1 pour 4 952)	20 - 3,56 d'écart
Sage-femme	11	1 pour 12 025	8	1,5 fois moins (1 pour 8 233)	12 - 3,83 d'écart
Psychiatre	10	1 pour 13 227	8	1,2 fois moins (1 pour 10 996)	9 - 1,53 d'écart
Radiologue	26	1 pour 5 087	20	2,5 fois plus (1 pour 12 483)	8 + 11,65 d'écart
Cardiologue	12	1 pour 11 023	9	1,3 fois plus (1 pour 14 871)	7 + 2,35 d'écart
Ophtalmologiste	21	1 pour 6 299	16	2,6 fois plus (1 pour 16 318)	6 + 9,75 d'écart
Anesthésiste réanimateur	6	1 pour 22 045	5	1,2 fois moins (1 pour 18 434)	5 - 0,89 d'écart
Orthoptiste	4	1 pour 33 068	3	1,7 fois moins (1 pour 19 747)	5 - 2,04 d'écart
Gynécologue obstétricien	8	1 pour 16 534	6	1,3 fois plus (1 pour 21 755)	5 + 1,45 d'écart
Pédiatre	5	1 pour 26 454	4	1,0 fois moins (1 pour 25 341)	4 - 0,17 d'écart
Chirurgien orthopédiste et traumatologue	6	1 pour 22 045	5	1,2 fois plus (1 pour 26 147)	4 + 0,71 d'écart
Dermatologue et vénérologue	3	1 pour 44 091	2	1,5 fois moins (1 pour 28 519)	4 - 1,24 d'écart
Chirurgien-dentiste spécialiste en orthopédie dento-faciale	4	1 pour 33 068	3	1,0 fois moins (1 pour 31 995)	3 - 0,10 d'écart
Gastro-entérologue et hépatologue	5	1 pour 26 454	4	1,4 fois plus (1 pour 36 456)	3 + 1,04 d'écart
Oto-Rhino-Laryngologue (ORL) et chirurgien cervico-facial	6	1 pour 22 045	5	1,7 fois plus (1 pour 37 998)	3 + 1,90 d'écart

Professionnels de santé exerçant une activité libérale	Nombre	Ratio par habitant	Nombre pour 100 000 habitants de la circonscription	Δ National (ratio par habitant)	Nombre pour 100 000 français (Δ avec la circo)
Rhumatologue	1	1 pour 132 272	1	2,7 fois moins (1 pour 49 561)	2 - 1,26 d'écart
Pneumologue	2	1 pour 66 136	2	1,1 fois moins (1 pour 58 680)	2 - 0,19 d'écart
Chirurgien urologue	4	1 pour 33 068	3	1,9 fois plus (1 pour 62 783)	2 + 1,43 d'écart
Neurologue	0		0	1 pour 66 517	2 - 1,50 d'écart
Médecin biologiste	3	1 pour 44 091	2	1,5 fois plus (1 pour 66 646)	2 + 0,77 d'écart
Chirurgien plasticien	2	1 pour 66 136	2	1,2 fois plus (1 pour 76 940)	1 + 0,21 d'écart
Chirurgien général	3	1 pour 44 091	2	1,8 fois plus (1 pour 78 624)	1 + 1,00 d'écart
Endocrinologue-diabétologue	2	1 pour 66 136	2	1,3 fois plus (1 pour 83 328)	1 + 0,31 d'écart
Gynécologue médical	1	1 pour 132 272	1	1,3 fois moins (1 pour 100 214)	1 - 0,24 d'écart
Anatomo-Cyto-Pathologiste	13	1 pour 10 175	10	10,0 fois plus (1 pour 102 164)	1 + 8,85 d'écart
Chirurgien viscéral	1	1 pour 132 272	1	1,2 fois moins (1 pour 113 554)	1 - 0,12 d'écart
Néphrologue	5	1 pour 26 454	4	4,8 fois plus (1 pour 128 041)	1 + 3,00 d'écart

©Source : CNAM - Annuaire des professionnels de santé - 2025

NOTE DE LECTURE

Dans les communes ou arrondissements couverts au moins partiellement par la circonscription, on dénombre 88 médecins généralistes, soit, rapporté à la population locale, un médecin généraliste pour 1 503 habitants. C'est 1,2 fois moins de professionnels de santé pour le même nombre d'habitants qu'à l'échelle nationale (dont le ratio est de 1 établissement pour 1 267 habitants).

De plus, pour 100 000 habitants, la circonscription dispose de 62,75 infirmiers, tandis que sur la France entière, il y en a en moyenne 146,98 pour 100 000 habitants.

6.3 Proximité aux services d'urgence

Le diagnostic d'accès aux soins urgents est réalisé par le ministère de la santé pour décrire, commune par commune, l'équipement en services de soins urgents au 31 décembre d'une année donnée et les distances d'accès des habitants de la commune à ces services.

Temps d'accès à un service d'urgence			
Temps ¹ (mn)	via	Nb. communes ²	Population ³
0	SMUR	1	16 667
10	SMUR	2	65 440
15	SMUR	2	43 990

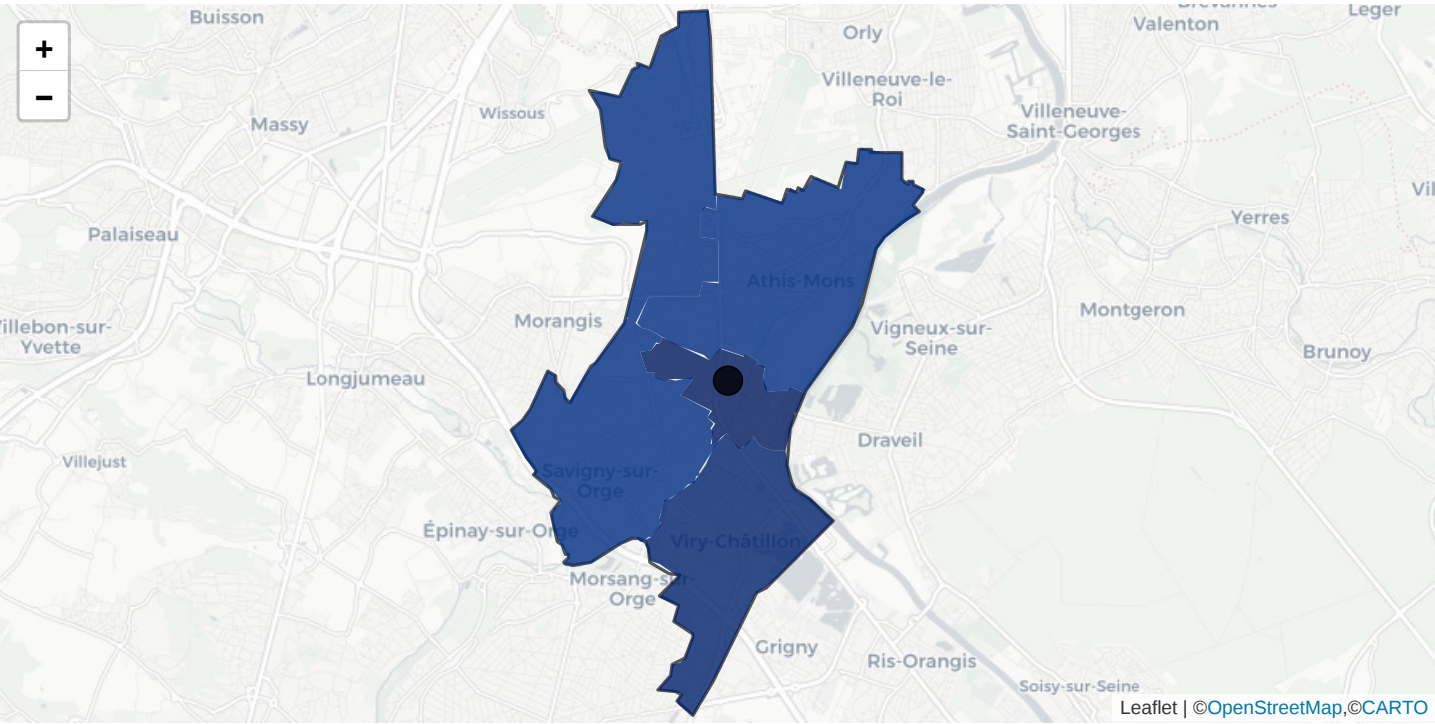
- 1. Le temps calculé de chef-lieu à chef-lieu de commune par la DREES est regroupé en tranches de 5mn. Le temps à 0 correspond aux communes où un service d'urgence ou un médecin contact est présent dans la commune.
- 2. Nombre de communes ou arrondissements au moins partiellement couverts par la circonscription concernés par le temps indiqué.
- 3. Cumul des populations des communes en 2017.
- 4. Attention : les points correspondent aux communes qui accueillent le service d'urgence, pas à la rue où est situé ce service d'urgence.

© Source : DREES - Diagnostic d'accès aux soins urgents - 2019

NOTE DE LECTURE

En 2019, il y avait 2 commune(s) ou arrondissement(s) couvert(s) au moins partiellement par la circonscription déservies par une structure mobile d'urgence et de réanimation (SMUR) avec un délai estimé à 15 minutes (de chef-lieu à chef-lieu). Ces communes rassemblaient 43990 habitants (population 2017).

Carte du temps d'accès aux urgences



Type d'équipement : ● Service Médical d'Urgence et de Réanimation

Distance aux services médicaux d'urgence et de réanimation:

local	à moins de 10 min	entre 10 et 20 min	entre 20 et 30 min	entre 30 et 40 min	au delà de 40 min
-------	-------------------	--------------------	--------------------	--------------------	-------------------

1. Attention : les points correspondent aux communes qui accueillent le service d'urgence, pas à la rue où est situé ce service d'urgence. selon la définition Insee.

Ce chapitre concerne la thématique de l'éducation. Les données sont issues du Ministère de l'Éducation nationale, Ministère de l'Enseignement supérieur et de l'Onisep. Leur périmètre couvre la plupart des établissements d'enseignement, sauf les établissements privés hors contrat.

7.1 Effectif des établissements

Nombre d'établissements et d'élèves

Les établissements privés hors contrat ne sont pas couverts.

Type	Nombre d'établissements	Nombre d'élèves	Nombre d'élèves par niveau ¹	Part de l'effectif total dans le privé sous contrat ⁴
Maternelle et élémentaire	70	16 176	2 022	8,6% soit 1391 élèves
Collège	13	8 295	2 073	28,9% soit 2401 élèves
Lycée	10	7 739	2 579	18,8% soit 1458 élèves
Supérieur public	7	n.c. ³	n.a. ⁴	n.a. ⁴
Autre ²	6	n.c. ³	n.a. ⁴	n.a. ⁴
TOTAL	106	32 210		

1. Nombre d'élèves par niveau : l'effectif total est divisé par 8 pour le primaire (3 de maternelle et 5 d'élémentaire), 4 pour le collège et 3 pour le lycée. C'est une approximation car certains lycées accueillent des sections professionnelles et/ou BTS.

2. Autres établissements : Liste disponible dans DataCirco Augmenté.

3. N.c. : Non-communicé, données insuffisantes.

4. N.a. : Non-appliquable, le calcul de l'effectif par niveau n'a pas de sens dans le cas de l'enseignement supérieur.

5. A condition que les établissements privés publient leurs effectifs.

© Sources : DEPP – Ministère de l'Éducation nationale, Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, Onisep

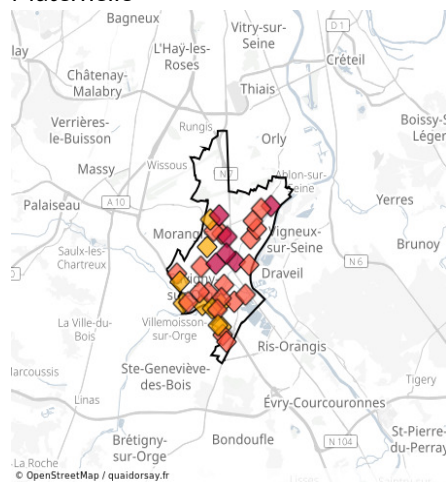
NOTE DE LECTURE

Il y a 32 210 personnes scolarisées en premier ou second degré dans la circonscription, soit 24,6% de la population de la circonscription qui est de 130 930 habitants. Au niveau de la France, ce chiffre est de 17,9%. Dans la circonscription, il y a 5 250 élèves du primaire et secondaire scolarisés dans des établissements privés, soit 16,3% des élèves. Au niveau national ce chiffre est de 17,1%.

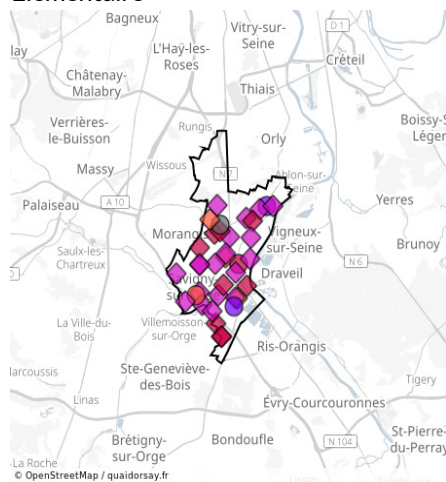
Cartographie des établissements classés par nombre d'élèves

Les établissements privés hors contrat ne sont pas couverts.

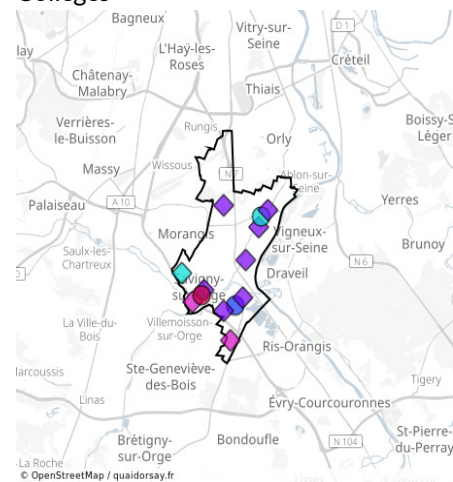
Maternelle



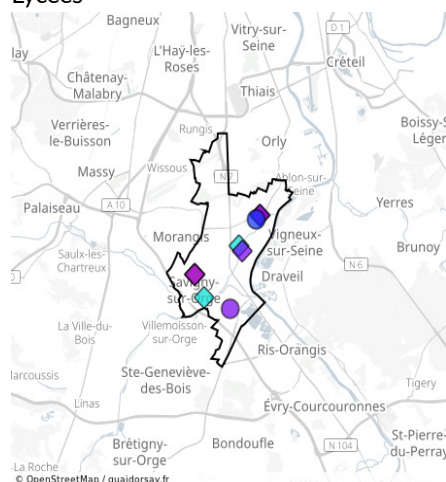
Élémentaire



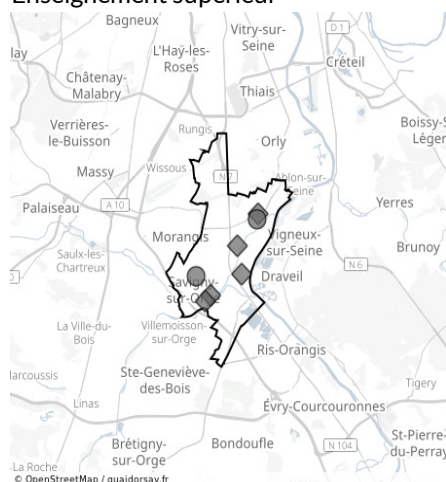
Collèges



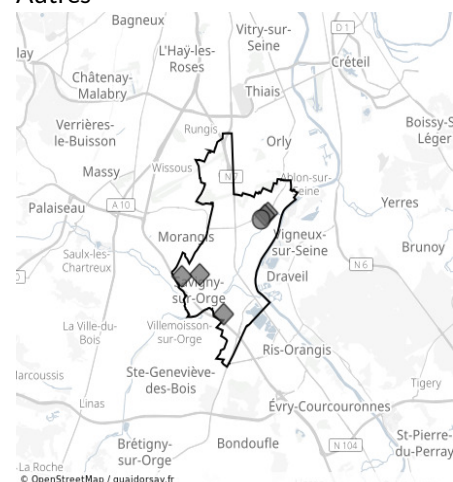
Lycées



Enseignement supérieur



Autres



Type d'établissement :  Public  Privé

Nombre d'élèves :  < 100  100 à 199  200 à 299  300 à 499  500 à 799  800 à 999  > 1000  n.c.

© Sources : DEPP – Ministère de l'Éducation nationale, Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, Onisep

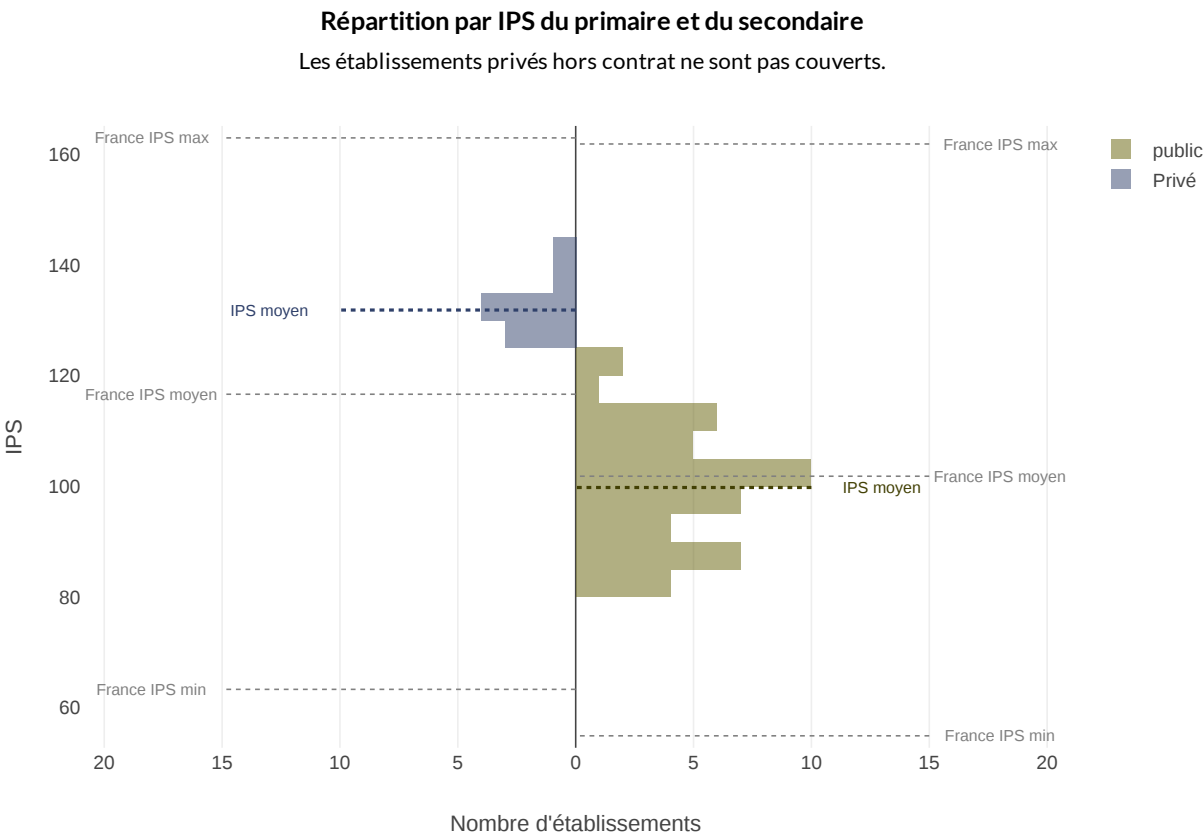
DataCirco Interactif 

Zoom sur les effectifs →



7.2 Indice de position sociale

L'Indice de Position Sociale (IPS) d'un établissement scolaire est un indicateur calculé par la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP). Ce dernier résume les conditions socio-économiques et culturelles des familles des élèves accueillis dans l'établissement. L'IPS permet ainsi de rendre compte des disparités sociales existantes entre établissements. Il est compris entre 0 et 200. Plus l'IPS est élevé, plus la position sociale des parents est élevée. Cet indicateur est disponible pour les établissements de maternelle, élémentaire, collège et lycée ; [consulter la définition de l'IPS](#).



Maternelles, élémentaires, collèges et lycées	IPS moyen		IPS minimal		IPS maximal	
	circonscription	national	circonscription	national	circonscription	national
Établissements publics	99,8	101,8	80,8	54,9	123,2	161,9
Établissements privés	131,9	116,7	125,5	63,3	141,2	163,0
Tous les établissements	105,0	104,5	80,8	54,9	141,2	163,0

Source : DEPP – Ministère de l'Éducation nationale - Données multiples - 2025

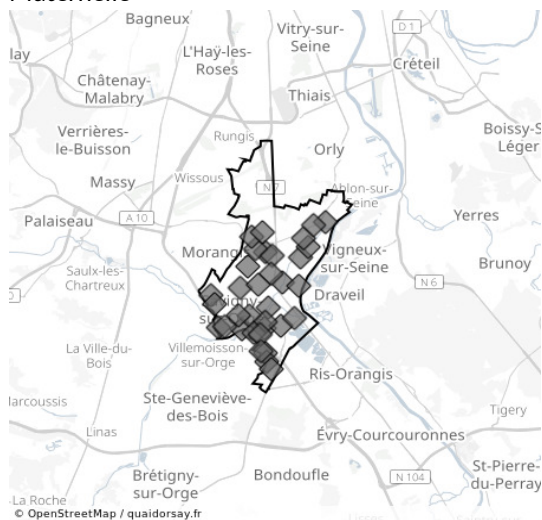
NOTE DE LECTURE

L'IPS moyen des établissements du secondaire et du primaire est de 105,0 dans la circonscription et de 104,5 à l'échelle nationale. Pour les établissements publics, l'IPS moyen de la circonscription est de 99,8.

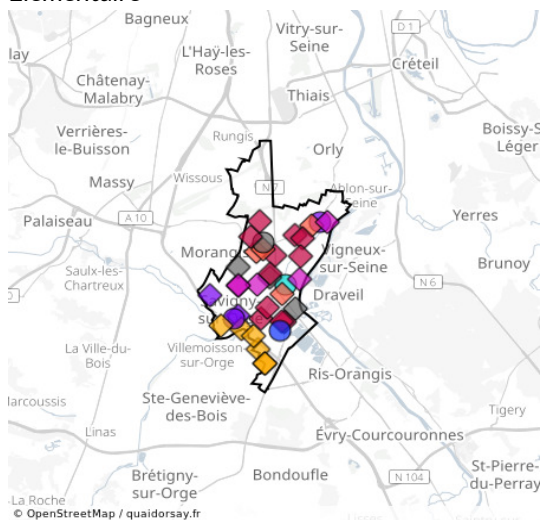
Cartographie des établissements classés par IPS

Les établissements privés hors contrat ne sont pas couverts.

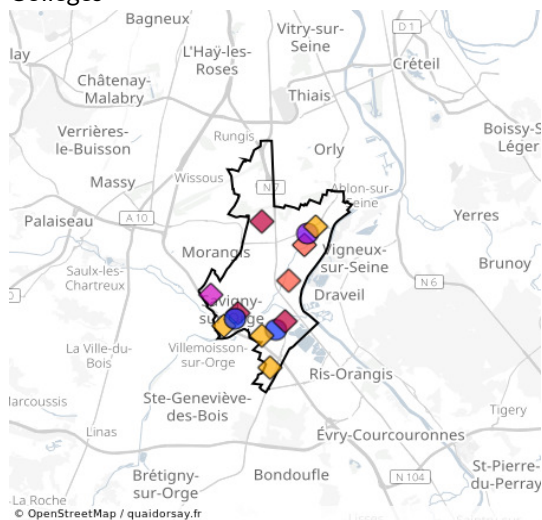
Maternelle



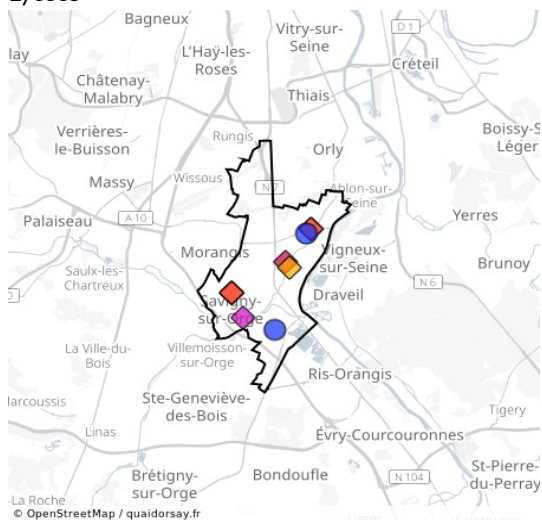
Élémentaire



Collèges



Lycées



Type d'établissement :  Public  Privé

IPS :  < 90  90 à 99  100 à 109  110 à 119  120 à 129  130 à 139  > 140  n.c.

© Source : DEPP – Ministère de l'Éducation nationale - Données multiples - 2025

DataCirco

Interactif 

Zoom sur les IPS →



7.3 Liste de tous les établissements

La liste de tous les établissements de la circonscription, sauf privés hors contrat, est disponible dans DataCirco Augmenté avec leur effectif, leur IPS et d'autres indicateurs tels que le taux de réussite ou le classement REP+.



Ce chapitre concerne la thématique de l'environnement. Les données sont issues du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire pour l'occupation des sols, de la base ERA5 issue de Copernicus Climate Change Service (C3S) et de Climate Data Store (CDS) pour le climat.

8.1 Occupation des sols et paysages

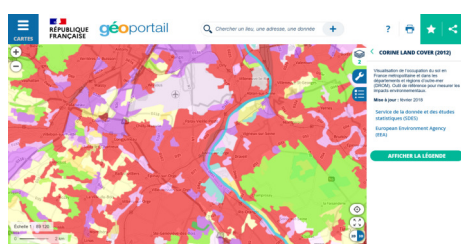
Cette partie dresse un portrait biophysique de la circonscription.

L'occupation des sols

La section fait un inventaire des principaux types d'occupation des sols de la circonscription en 2012. Les données sont issues du programme européen d'observation de la Terre Copernicus, développé pour 39 Etats européens. La base de données, Corine Land Rover décline l'occupation des sols en 44 postes (et 48 pour les DROM-COM).

Pour aller plus loin

- **Occupation des sols**



COPERNICUS - 2012 Cartographie nationale

L'occupation des sols est une classification des territoires en fonction de leur usage. La carte du territoire de la circonscription est accessible sur le Géo Portail de l'IGN. [Géoportail](#)

Tableau comparatif

Le tableau ci-dessous affiche seulement les postes spécifiques à la circonscription en les comparant à leur représentation à l'échelle nationale.

Part de la superficie couverte par les différents types d'espaces			
Type d'espace	Superficie couverte sur la circonscription (en hectares)	Part de la superficie de la circonscription	Part de la superficie française
Aéroports	512	17,01 %	0,07 % + 16,9 pt (0,1 %)
Cours et voies d'eau	44	1,45 %	0,20 % + 1,2 pt (0,2 %)
Equipements sportifs et de loisirs	25	0,82 %	0,18 % + 0,6 pt (0,2 %)
Espaces verts urbains	96	3,18 %	0,04 % + 3,1 pt (0,0 %)
Plans d'eau	40	1,33 %	0,34 % + 1,0 pt (0,3 %)
Réseaux routier et ferroviaire et espaces associés	93	3,08 %	0,08 % + 3,0 pt (0,1 %)
Systèmes cultureux et parcellaires complexes	0	0,00 %	8,90 % - 8,9 pt (8,9 %)
Terres arables hors périmètres d'irrigation	5	0,15 %	23,41 % - 23,3 pt (23,4 %)
Tissu urbain discontinu	1 909	63,48 %	3,53 % + 59,9 pt (3,5 %)
Zones industrielles ou commerciales et installations publiques	286	9,50 %	0,59 % + 8,9 pt (0,6 %)

Source : Ministère chargé de l'écologie - Inventaire biophysique de l'occupation des sols - 2012

NOTE DE LECTURE

En 2012, 1,4 % du territoire de la circonscription était occupé par un environnement de type *cours et voies d'eau*, soit 44 hectares (ce qui équivaut à 0,44 km²). Cette occupation des sols de type *cours et voies d'eau* représentait 0,2 % de la superficie française.

La circonscription est majoritairement occupée par les territoire de type *tissu urbain discontinu* qui représentent 63,5 % de sa superficie. Soit 59,95 points de pourcentage d'écart avec la France pour ce type de territoire.

A noter que les chiffres concernant les mers et océans sont très en dessous de la réalité pour les circonscriptions concernées car les limites de circonscription ne tiennent pas compte des ces zones, étant un découpage à usage électoral.

.....

L'artificialisation des sols

L'artificialisation est "l'altération durable de tout ou partie des fonctions écologiques d'un sol, en particulier de ses fonctions biologiques, hydriques et climatiques, ainsi que de son potentiel agronomique par son occupation ou son usage." (article 192 de la loi dite *Climat et résilience*).

Les surfaces artificialisées sont constituées de sols :

- soit **imperméabilisés en raison du bâti ou d'un revêtement, soit stabilisés et compactés, soit constitués de matériaux composites.**
- végétalisés ou herbacés, et qui sont **à usage résidentiel, de production secondaire ou tertiaire, ou d'infrastructures ...** qu'elles soient en chantier ou à l'abandon.

Les surfaces suivantes sont considérées pour l'essentiel comme non artificialisées : plans d'eau, surfaces végétalisées, forêts, champs cultivés ou non, parcs ou jardins publics, ainsi que surfaces végétalisées sur lesquelles seront implantées des installations de panneaux photovoltaïques.

Attention, cette définition s'applique à partir d'un **seuil de surface**. Par exemple, elle ne concerne les bâtiments qu'à partir de 50 m² de prise au sol.

Toutes les zones bâties (maisons, immeubles, etc...), les zones non bâties (routes, places, parking...), les surfaces stabilisées et compactées, partiellement ou totalement perméables, et recouvertes de matériaux minéraux (excepté dans le cadre d'activités d'extraction), comme les sols pavés, ou les chemins de graviers ou les zones à autres matériaux composites (comme les décharges), sont donc considérées comme artificialisées.

On y ajoute : les terres cultivées par d'autres activités que le secteur primaire : pelouses et prairies, terres arables, roselières, jardins privés, ou consacrés à une activité secondaire ou tertiaire, ainsi que les espaces abandonnés, ou en cours de végétalisation.

Le reste des espaces végétalisés, exploités ou non par le secteur tertiaire (champs, forêts ou surfaces naturelles), est considéré comme non artificialisé. Cette définition est donnée dans le décret n° 2023-1096 du 27 novembre 2023 relatif à l'évaluation et au suivi de l'artificialisation des sols.

La table de correspondance de l'OCS GE (occupation du sol à grande échelle) aide à comprendre la nomenclature des sols. Un fascicule du Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires aide à mieux comprendre le lien entre occupation des sols et artificialisation : Fascicule 1 : Définir et observer la consommation d'espaces naturels

Sur la période 2021 à 2031, la loi prévoit de réduire de moitié la consommation totale d'espace observée à l'échelle nationale. Cet objectif national fixé par la loi du 21 avril 2021 s'inscrit dans la perspective **Zéro artificialisation nette des sols** pour 2050. La consommation d'espace se distingue néanmoins de l'artificialisation des sols. En effet, elle correspond à "la création ou l'extension effective d'espaces urbanisés sur le territoire concerné".

Consommation des sols par secteur selon les destinations sur la période 2011-2021			
Type d'occupation des sols artificialisés	Circonscription Département France entière		
Surface artificialisée destinée au mixte (en m²)	837	681 772	43 879 266
(part de la surface artificialisée destinée au mixte)	0,2 %	3,5 %	1,8 %
Surface artificialisée destinée aux infrastructures routières (en m²)	2 139	1 559 761	157 587 042
(part de la surface artificialisée destinée aux infrastructures routières)	0,6 %	7,9 %	6,6 %
Surface artificialisée destinée aux infrastructures ferroviaires (en m²)	141	16 409	16 411 183
(part de la surface artificialisée destinée aux infrastructures ferroviaires)	0,0 %	0,1 %	0,7 %
Surface artificialisée à destination inconnue (en m²)	0	529 738	107 207 538
(part de la surface artificialisée à destination inconnue)	0,0 %	2,7 %	4,5 %
Surface artificialisée destinée à l'activité (en m²)	326 117	10 917 364	547 863 874
(part de la surface artificialisée destinée à l'activité)	91,4 %	55,6 %	23,1 %
Surface artificialisée destinée à l'habitat (en m²)	27 561	5 938 255	1 499 642 922
(part de la surface artificialisée destinée à l'habitat)	7,7 %	30,2 %	63,2 %
TOTAL	356 795	19 643 299	2 372 591 825

Source : CEREMA - Indicateurs communaux des flux de consommation des sols de 2009 à 2023 - 2023

NOTE DE LECTURE

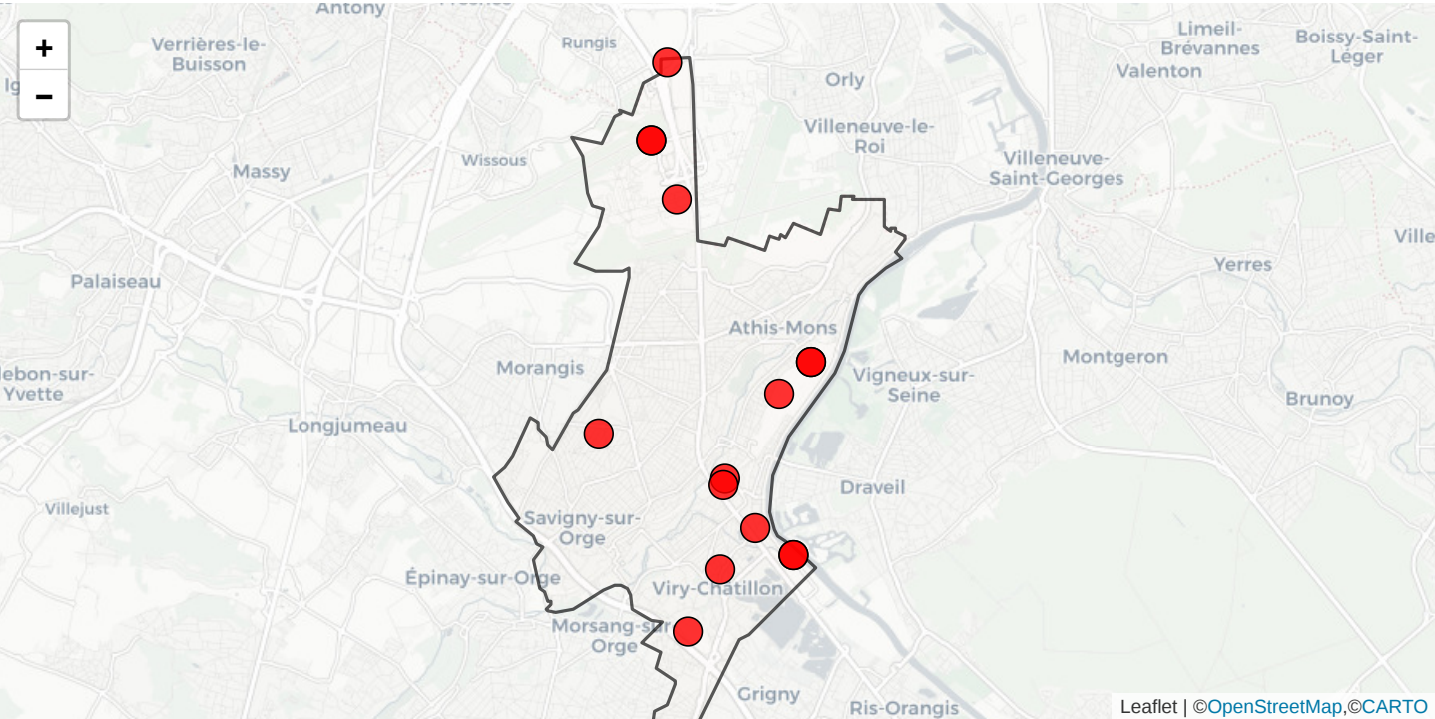
Sur les communes couvertes par la circonscription, 27 561 m² destinés à l'habitat ont été artificialisés entre 2011 et 2021. Cela représente 7,7 % de la superficie (des communes de la circonscription) artificialisée sur cette période.

8.2 Sites pollués

Cette section présente les sites pollués de la circonscription. Les données sont issues de la base de données BASOL du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire.

En 2024, la circonscription comptait 15 sites pollués. Parmi eux, 7 ont été traités, 8 sont en cours de traitement.

Carte des sites pollués de la circonscription



© Source : Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires - Sites et sols pollués - 2025

La carte interactive est disponible dans DataCirco
Augmenté avec le détail de chaque point.

DataCirco Interactif 

Carte des sites pollués → 

Géorisques



Mieux connaître les risques sur le territoire

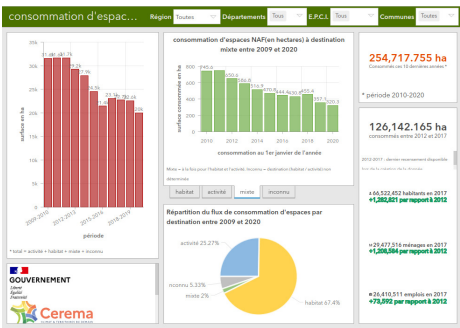
MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, DE L'ÉNERGIE, DU CLIMAT, ET DE LA PRÉVENTION DES RISQUES ET LE BRGM - 2024

Informations communales

Connaître les risques pour chaque commune concernant les inondations, séismes, retrait d'argil et radon.

Géorisques

Tableau de bord de consommation d'espaces



CEREMA CENTRE D'ÉTUDES ET D'EXPERTISE SUR LES RISQUES, L'ENVIRONNEMENT, LA MOBILITÉ ET L'AMÉNAGEMENT - 2024

Données communales

Suivre l'évolution de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers.

Tableau de bord de consommation d'espaces

Historique du climat

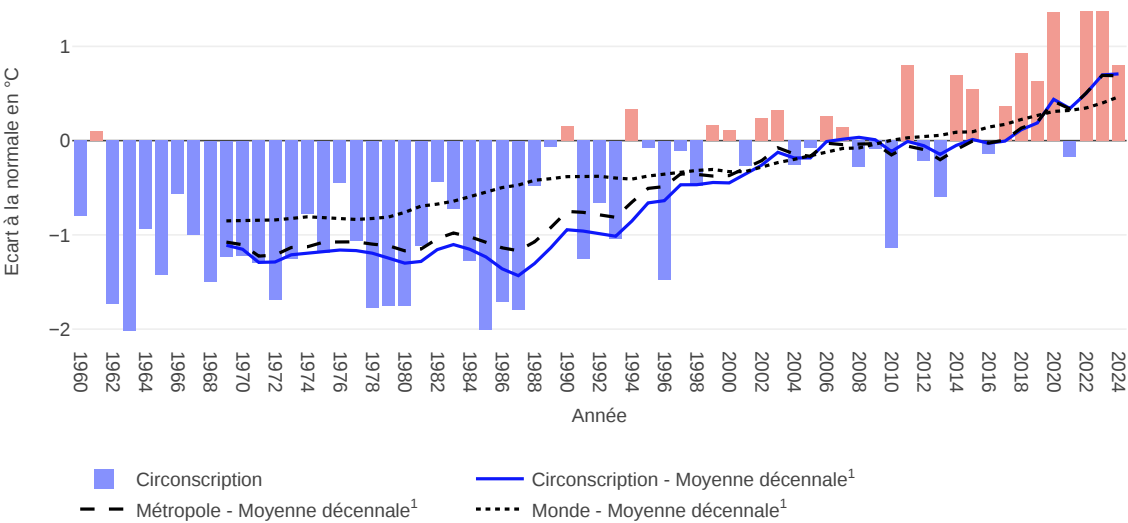
Cette section s'appuie sur les données de la base ERA5 du Centre européen pour les prévisions météorologiques à moyen terme.

Les données ERA5 fournissent des estimations climatiques à l'échelle du monde, sur une grille régulière de carrés d'une trentaine de kilomètres de côté, en s'appuyant à la fois sur les relevés des stations climatiques et d'autres paramètres tels que l'altitude, la géographie ou encore l'historique climatique. La méthodologie de production des données ERA5 diffère de celle de Météo-France, des écarts ponctuels sont possibles.

La période 1991-2020 est utilisée pour calculer les normales saisonnières conformément au choix méthodologique retenu par Météo-France et décrite dans De nouvelles normales pour qualifier le climat en France.

Températures annuelles

Écarts à la normale 1991-2020 des températures annuelles moyennes de 1960 à 2024



1. La méthode utilisée pour afficher les courbes des moyennes décennales est une moyenne glissante sur 10 ans, il ne s'agit pas d'une projection climatique mais d'une analyse statistique de la période 1960-2024.

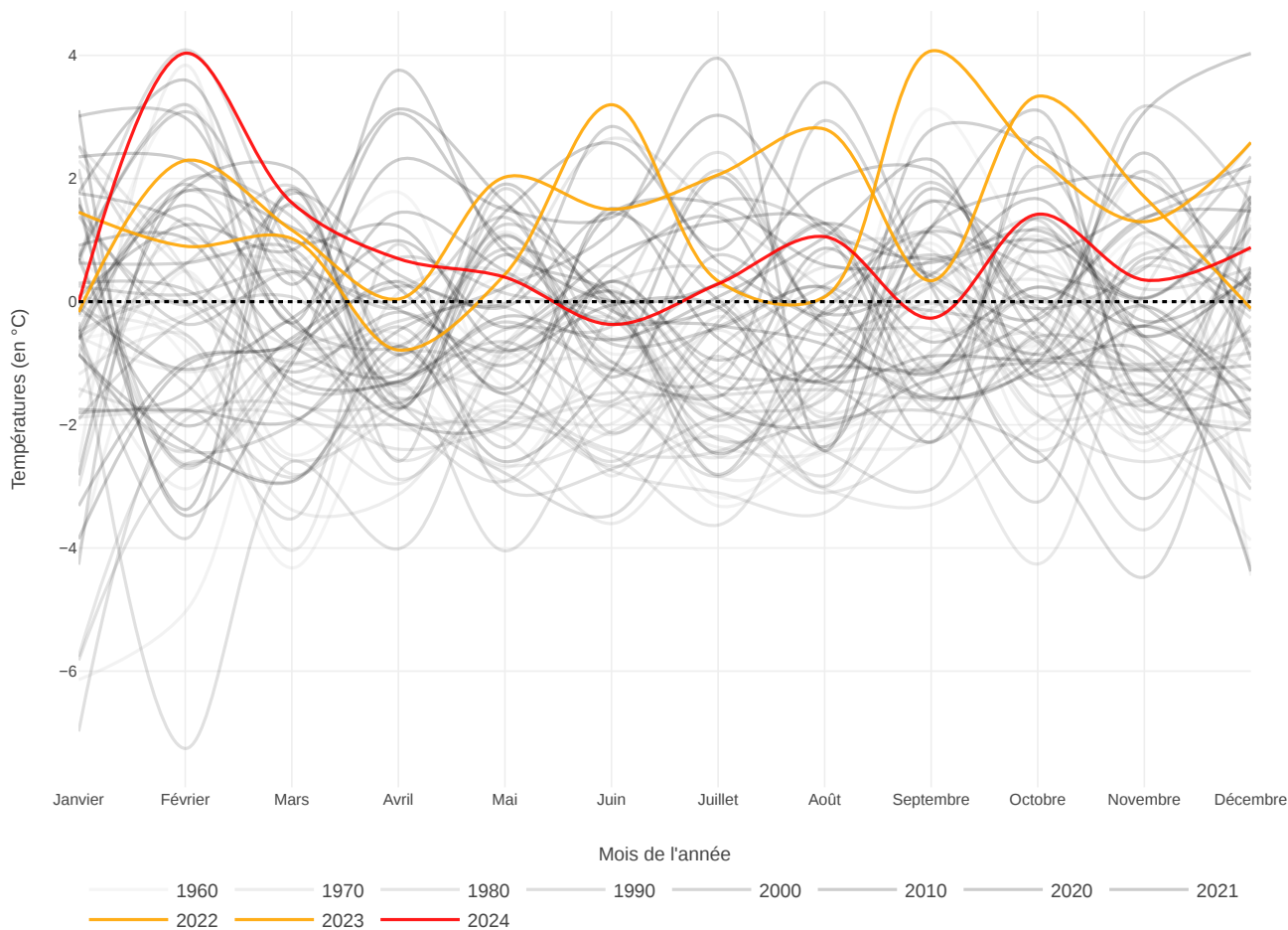
© Source : ECMWF - Données météo de réanalyse ERA5 - 2024

NOTE DE LECTURE

En 2024, l'écart entre la température moyenne et celle des années 1991-2020 dans la circonscription était de 0,80°C, contre 0,69 °C en France métropolitaine.

Températures mensuelles

Ecart à la normale 1991-2020 des températures mensuelles de 1960 à 2024



Source : ECMWF - Données météo de réanalyse ERA5 - 2024

NOTE DE LECTURE

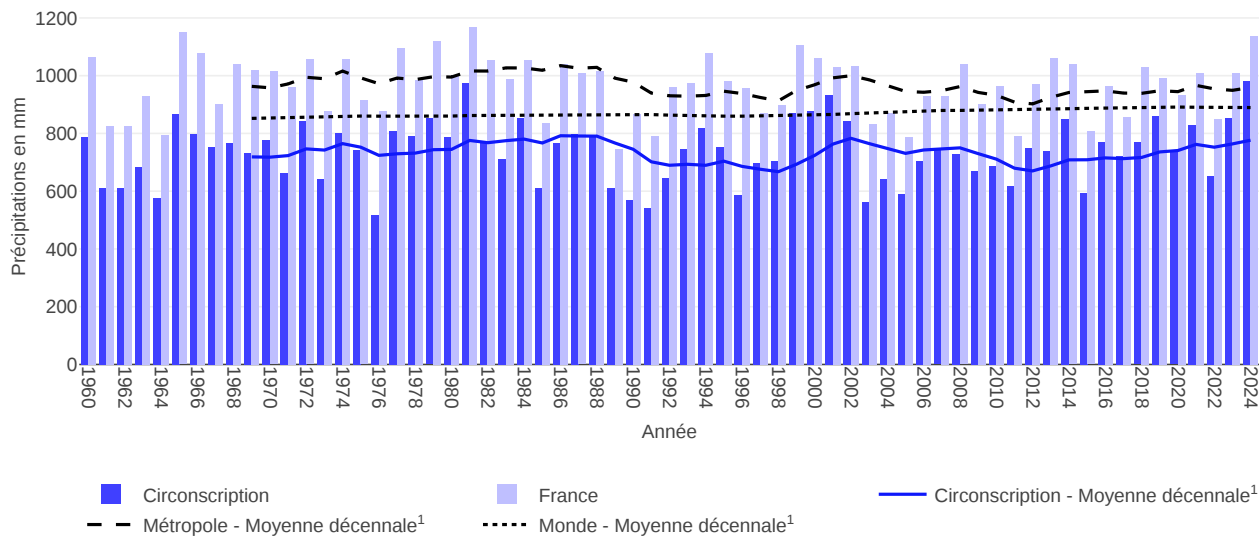
En juin 2024, l'écart de température par rapport à la normale 1991-2020 dans la circonscription était de -0,37°C.

Précipitations annuelles

Attention

Les données ERA5 utilisées ont une tendance à sur-estimer la pluviométrie par rapport aux mesures de Météo-France sur certaines circonscriptions.

Cumul de précipitations annuelles de 1960 à 2024



1. La méthode utilisée pour afficher les courbes des moyennes décennales est une moyenne glissante sur 10 ans, il ne s'agit pas d'une projection climatique mais d'une analyse statistique de la période 1960-2024.

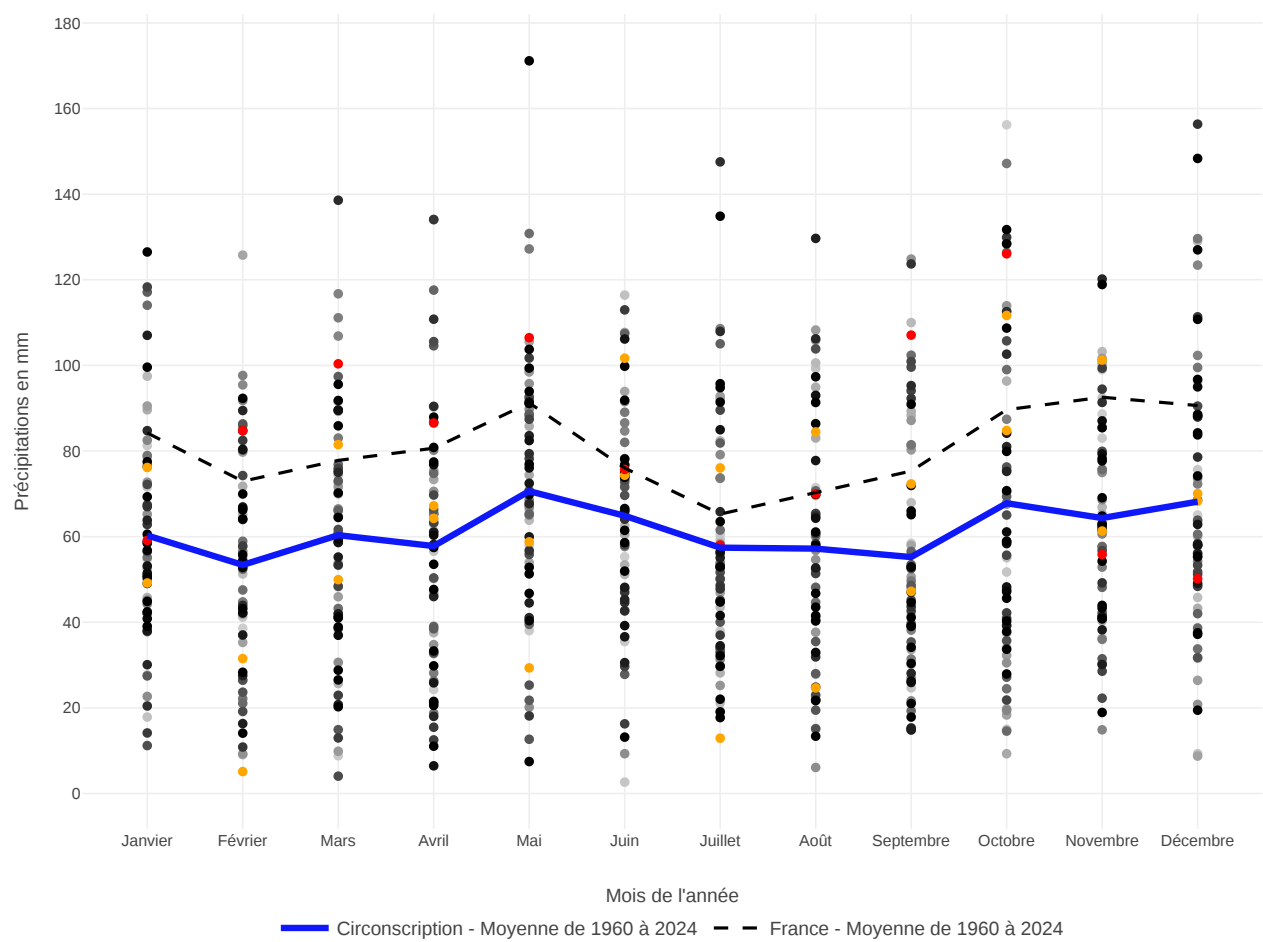
© Source : ECMWF - Données météo de réanalyse ERA5 - 2024

NOTE DE LECTURE

En 2024, il a plu au total 980,13 mm dans la circonscription, contre 1 138,90 mm en France métropolitaine. Les données affichées représentent la quantité de pluie/neige tombée.

Précipitations mensuelles

Cumul de précipitations mensuelles de 1960 à 2024

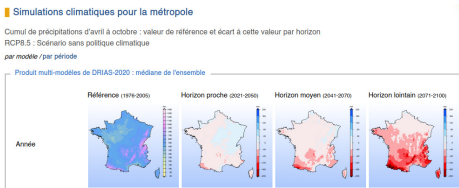


Source : ECMWF - Données météo de réanalyse ERA5 - 2024

NOTE DE LECTURE

En juin 2024, la quantité de pluie/neige tombée dans la circonscription était de 75,70 mm pour une moyenne de 64,87 mm au cours du mois de juin dans la circonscription de 1960 à 2024, et d'une moyenne française de 76,02mm de précipitations sur la période 1960-2024.

• Projections climatiques



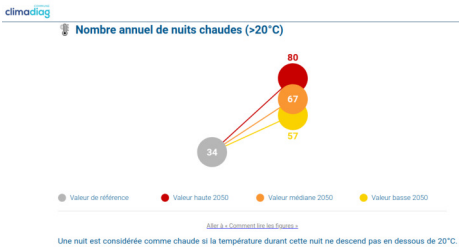
MÉTÉO-FRANCE - 2024

Cartographie nationale

Tendances à long terme du climat dans les régions, par exemple l'impact sur l'agriculture. Pour compléter, le site DRIAS-eau présente les projections sur le débit des cours d'eau.

www.drias-climat.fr | www.drias-eau.fr

• ClimaDiag-Commune



MÉTÉO-FRANCE - 2024

Données par commune

Tendances à long terme des impacts climatiques par commune, regroupés en 5 thématiques : climat, risques naturels, santé, agriculture et tourisme.

www.meteofrance.com/climadiag-commune

SOURCES ET RÉFÉRENCES

Ce document a été produit par la cellule LexImpact de l'Assemblée nationale.

Il est publié sous [Licence Ouverte 2.0](#) et a été lui-même produit à partir des **données ouvertes** (opendata) suivantes :

- [Contours détaillés des circonscriptions législatives](#) | Mapotempo | 2023
- [Découpage géographique](#) | Insee | 2024
- [Données carroyées à 200m](#) | Insee | 2019
- [Circonscriptions législatives. Indicateurs socio-économiques](#) | Insee | 2022
- [Répertoire national des élus](#) | Ministère de l'Intérieur | 2025
- [Base Sirene](#) | Insee | avril 2025
- [Registre du Commerce et des Sociétés](#) | INFOGREFFE | 2023
- [Recensement de la population – Base infracommunale \(IRIS\)](#) | Insee | 2021
- [Diagnostics de performance énergétique pour les logements](#) | ADEME | 2024
- [Diagnostic d'accès aux soins urgents](#) | DREES | 2019
- [Annuaire des professionnels de santé](#) | CNAM | 2025
- [Référentiel des structures sanitaires, sociales et médico-sociales](#) | Atlasanté | 2025
- [Nombre d'établissements employeurs et effectifs salariés](#) | URSSAF | 2024
- [Données multiples](#) | DEPP – Ministère de l'Éducation nationale | 2025
- [Principaux établissements d'enseignement supérieur](#) | Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation | 2025
- [Structures d'enseignement supérieur](#) | Onisep | 2025
- [Sites et sols pollués](#) | Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires | 2025
- [Indicateurs communaux des flux de consommation des sols de 2009 à 2023](#) | CEREMA | 2023
- Les données climatiques sont produites par le [Centre européen pour les prévisions météorologiques à moyen terme](#) (ECMWF en anglais), organisation intergouvernementale indépendante financée par 34 États | [licence Copernicus](#)

Ce document a été généré automatiquement le 16 mai 2025 à l'aide de Svelte et des outils et logiciels libres suivants :

- Langage [Python](#)
- Base de donnée relationnelle [PostgreSQL](#)
- Gestion des données géographiques [PostGIS](#)
- Outil de manipulation de données géographiques [GDAL](#)
- Outil de manipulation de fichier json [JQ](#)
- Outil de manipulation de fichiers csv [CSVkit](#)
- Socle de développement web [Svelte](#)
- Visualisation de données avec [Plotly](#) et [Leaflet](#)

Le code source est disponible lui aussi sous une licence libre et publié sur git.leximpact.dev/leximpact/data-circo.

Retrouver la dernière version de ce document en ligne sur [DataCirco](#) ou scanner ce code QR :



Télécharger les données utilisées dans ce document en format csv: [Données brutes \(CSV\)](#)